agde LE journal DE LA VILLE

N°78
Décembre 2013

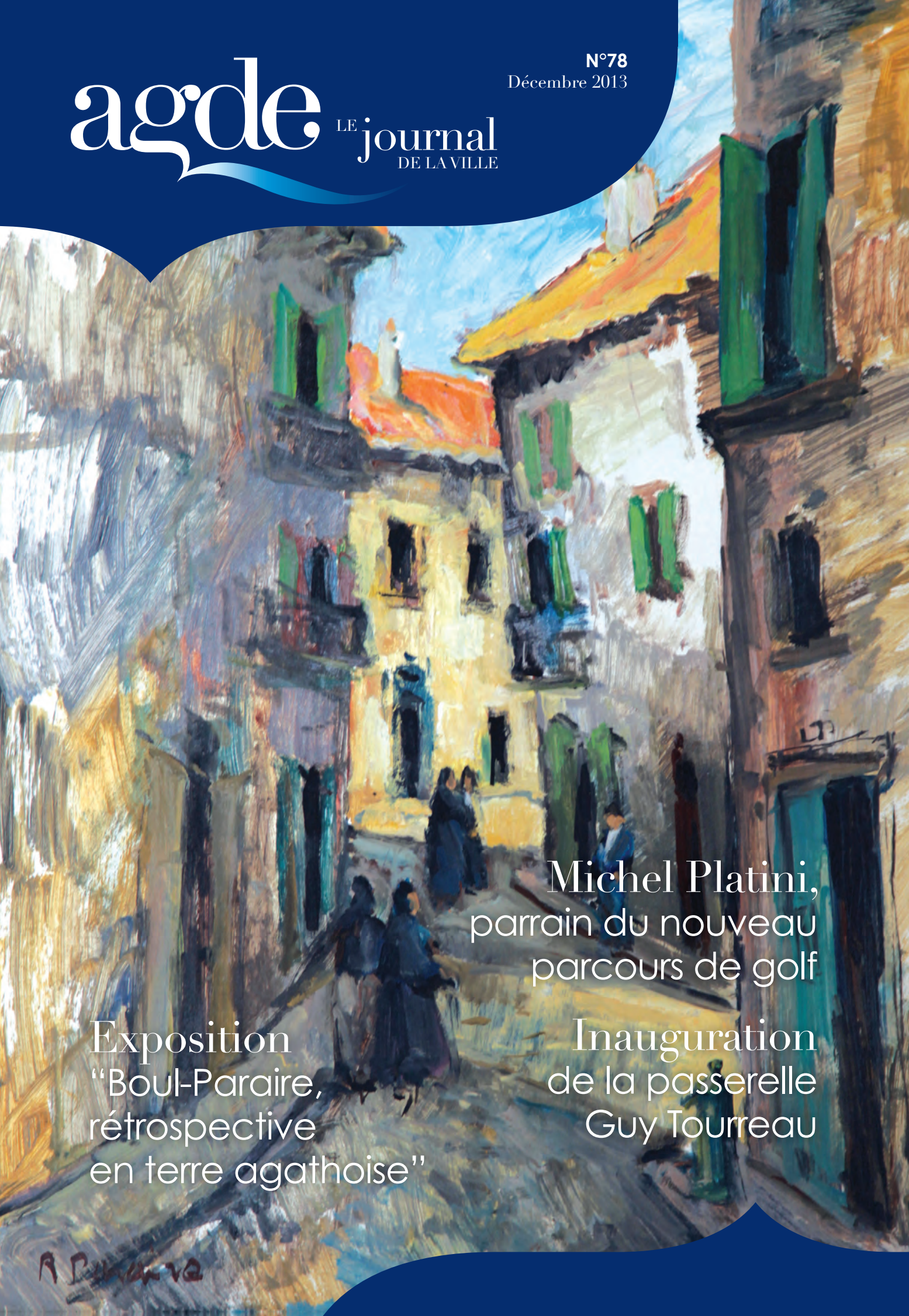

Michel Platini, parrain du nouveau parcours de golf

Exposition "Boul-Paraire, rétrospective en terre agathoise"

Inauguration de la passerelle Guy Tourreau

Le journal d'agde
est édité par la mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http://www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Jérôme Cavailles

Responsable de la publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la publication
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication : Séverine Vrancken, Catherine Maurel, Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent Gheysens et Gwenaëlle Moli.
Biographies des peintres Boul et Paraire rédigées à partir, d'une part, des textes de présentation écrits par Laurent Félix pour le catalogue de l'exposition qui leur est actuellement dédiée au Moulin des Evêques et, d'autre part, par la Ville de Béziers pour la biographie détaillée d'André Boul réalisée lors de son exposition en 2002

Graphisme
www.grouperougevif.fr - AGENCE A
51040 - Décembre 2013

Fabrication et impression
Easy Catalogue
07 60 98 48 09

Photos
Service Communication (Laurent Uroz, Laurent Gheysens, Gwenaëlle Moli, Joël Tron et Catherine Maurel) ; SNSM (photo de l'équipe en page 13) ; Nicolas Wamba et le Masterkick Gym Agde (page 21) ; Michel Lamberti (photos du Zulù en pages 2 et 25), Zulù, Carlo Borlenghi, Picture Plus, Yohan Brandt et Robin Christol (photos en pages 24-26) ; AIL (photos scannées noir et blanc de la piscine Tournesol en page 30) ; Georges Cléophas et Chantal Paraire (portraits d'André Boul et René Paraire en pages 40-41)

Illustrations
Agence A (visuel de Noël en pages 2 et 18) ; La Rainette Communication (visuel de la patinoire en page 20) ; services Techniques de la Ville d'Agde (perspective de la place Molière en page 31)

A la UNE
Tableau de René Paraire, collection Chantal Paraire

En dernière de couverture
Tableau d'André Boul, collection Richard Salort

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 4ème trimestre 2013
ISSN 1625-7634

agde

sommaire

// 04 - ACTUALITÉ

> Inauguration de la promenade et de la passerelle Guy Tourreau
> Michel Platini et Louis Nicollin, parrains du nouveau parcours de golf du Cap d'Agde
> Sixièmes rencontres des acteurs du tourisme : des outils pour appréhender le tourisme de demain
> Salon Nautique, l'événement de l'automne !
> Viticulture, un lien entre patrimoine et modernité
> Noël féerique en Cœur de Ville du 14 au 24 décembre

// 21 - SPORT

> Nicolas Wamba, l'année de la confirmation
> CapEchecs 2013, finale de rêve entre Karpov et Bacrot !
> Les "Zulù Boys" surfent en haut de la vague !
> Du très haut niveau au Centre International de Tennis

// 28 - DU CÔTÉ DES TRAVAUX

> La rénovation de la voirie se poursuit en Cœur de Ville
> La rue Ernest Renan, un trait d'union entre le centre historique et le bourg
> La route de Sète, un axe majeur du réseau routier requalifié
> Les Arts du Cirque font le grand plongeon ! La piscine René Carayon transformée pour les accueillir
> Le futur visage de la place Molière
> Au Cap d'Agde, une série d'aménagements afin d'améliorer la vie quotidienne

// 32 - RENCONTRE AVEC

> Bienvenue aux nouveaux Agathois

// 35 - CULTURE

> "Me, Myself and I", une expo "made in" Chris Orvis
> Exposition "Odyssée" à découvrir du 13 décembre 2013 au 30 mars 2014 à la nouvelle Galerie de la Perle Noire
> Le site d'Embonne comme vous ne l'avez jamais vu…
> André Boul-René Paraire, "rétrospective en terre agathoise" Présentation de l'exposition et des deux artistes
> Rencontre avec le peintre Champieux
> Un site de Saison…

// 46 - PATRIMOINE

> 7 100 visiteurs pour les Journées Européennes du Patrimoine

> Un livre sur la cathédrale

// 49 - HOMMAGE

> Hommage à deux personnalités agathoises : Roger Frey et Lucie Mathieu

// 50 - AU CONSEIL

> Retour sur les séances du 26 juin et du 26 septembre 2013

// 58 - EN BREF

> L'association "Patchwork en Agde" a dignement fêté ses 20 ans

> Atelier "Recherche Logement", aider les usagers à trouver un toit

> Plus de 3 500 offres proposées à l'occasion de la 10ème édition du Forum de l'emploi saisonnier

> Une conférence et une exposition sur "Le Camp d'Agde : 1939-1942"

> Une stèle pour l'escadron 12/6 de gendarmerie mobile

> Aviron, la base Christian Durand a fêté ses 30 ans

> Deux ateliers d'art et d'insertion qui enrichissent le Cœur de Ville

> Un sabre pour la 26ème édition des Capiades !

> Le 25 septembre, journée nationale d'hommage aux Harkis

> Le nouveau Commissaire d'Agde a été officiellement investi

> Master Lorbalero, quatre jeunes tennismen du TCCA se sont distingués

> Commémoration de la Saint-Michel, hommage aux "paras" et aux légionnaires

> Restauration, à la découverte de la SHCB

> Les "Papy Solex" ont du cœur ! Avec le Centre Hélio Marin Oltra, ils ont remis un chèque à la SNSM et à la Croix-Rouge

> La générosité des "Belles du Cap"

> 2ème édition du Forum de la formation professionnelle, pour s'informer et se former

> L'Institut Raymond Fages court pour l'association ELA

> Le Lion's Club lance une action choc en soutien aux personnes handicapées

// 67 - ÉTAT CIVIL

Inauguration de la promenade et de la passerelle Guy Tourreau

Les Agathois ont rendu un hommage unanime à une personnalité marquante de notre cité

C'est sous un franc soleil, contrastant avec le violent orage de la veille, et en présence de nombreux membres de sa famille, enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants, que la passerelle et la promenade portant le nom du Dr Guy Tourreau ont été officiellement inaugurées samedi 5 octobre par le Maire d'Agde et son Premier Adjoint, également Conseiller Général du canton d'Agde, en présence d'une grande partie du Conseil Municipal et de plusieurs centaines d'Agathois. Un moment empreint d'émotion, qui vient saluer une vie d'engagement au service de notre cité, comme l'a souligné le Maire dans son discours, après avoir coupé le ruban inaugural puis dévoilé, aux côtés de la famille Tourreau, la plaque commémorative installée au bout de la passerelle, en un lieu qui offre un panorama exceptionnel sur le Golf et le littoral agathois.

Rarement un homme aura marqué aussi durablement notre cité que ne l'a fait le Docteur Tourreau. Que l'on fasse référence au médecin, au président d'associations sportive et humanitaire ou encore à l'élu, c'est une vie d'engagement au service de sa ville et de ses concitoyens à laquelle nous allons rendre hommage aujourd'hui.

Pourtant, Guy Tourreau n'était pas né à Agde. Il venait, comme nombre d'Agathois et son ami et confrère Laurent Antoine, d'Afrique du Nord, d'Oran plus précisément, où il était né en 1930. Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, il avait choisi, à la fin des années 50, de s'installer en Agde, ouvrant son cabinet médical rue Richelieu, au sein duquel officie désormais son fils Ghislain.

Très vite, le Docteur Tourreau devient ce que l'on appelle une personnalité locale. Son cabinet ne désemplit pas et des générations d'Agathois se souviennent encore de cette salle d'attente qui portait si bien son nom. Des générations au renouvellement desquelles il participait notamment au sein de la maternité, mais aussi parfois à domicile, en aidant de nombreuses mamans à accoucher.

Dans la continuité de son action de médecin, l'humaniste qu'il est s'investit très tôt au sein de la Croix-Rouge, dont il deviendra plus tard le Vice-Président de la Délégation Départementale. Un engagement là encore sur la durée, qu'ont tenu à saluer les actuels bénévoles de la Croix-Rouge, présents aujourd'hui en tenue d'apparat.

Plus étonnant, compte tenu de la personnalité réservée de Guy Tourreau, son implication au sein du Racing Club Agathois, dont il fut le président entre 1960 et 1966. Ce fut pourtant une riche période pour le club, puisque c'est durant son mandat que l'équipe des Rippol, Pradelle, Géraud, Belluire, Estournet, j'en passe et des meilleurs, enflammera la ville en parvenant, pour la première fois en 16ème de finale de la Coupe de France, contre ces fameux Pierrots de Strasbourg, qui mirent tant de temps à nous écarter de la suite de la compétition.

Et c'est en 1971, aboutissement logique de ces multiples engagements, que Guy Tourreau commence à s'investir en politique, en se faisant élire au Conseil Municipal, aux côtés de Pierre Leroy-Beaulieu.

Initialement simple Conseiller Municipal, il devient, en 1980, Adjoint au Maire délégué aux Finances, puis, trois ans plus tard, Premier Adjoint. C'est l'époque de la construction du Cap d'Agde, des polémiques qu'elle suscite chez les uns, mais aussi et surtout des opportunités nouvelles qui s'offrent à notre cité qui, dès lors, va connaître un nouveau développement.

Aux côtés de Pierre Leroy-Beaulieu, de Laurent Antoine, de mon père et de bien d'autres - qu'ils me pardonnent de ne pas tous les citer ici - Guy Tourreau devient, grâce à son sens de l'écoute et à sa capacité à traiter les dossiers les plus complexes, un interlocuteur privilégié par les Agathois, soucieux de voir aboutir leurs initiatives et projets.

Et dans cette période charnière de l'histoire de notre cité, il devient, lui le médecin installé en Cœur de Ville mais très impliqué dans le développement du Cap d'Agde, notamment de son port de plaisance, un symbole vivant d'une unité agathoise dont il se veut l'un des bâtisseurs.

Aussi, ce n'est que justice si la passerelle que nous inaugurons aujourd'hui et qui relie, via nos espaces naturels les plus remarquables, Agde au Cap d'Agde, porte désormais son nom. Je vois là une matérialisation symbolique de ce que fut son action au bénéfice d'un territoire rassemblé et unifié.

En 1982, le parcours politique de Guy Tourreau prend une nouvelle dimension, puisqu'il est élu Conseiller Général de l'Hérault, représentant notre canton avec passion et dévouement jusqu'en 1994. Parallèlement, soucieux là aussi de rassembler les énergies sur un territoire élargi, il crée le Sivom du Canton d'Agde, dont il assure la présidence de 1984 à 1989.

En 1994, il choisit de ne pas se représenter aux élections cantonales et met un terme à une vie politique active, après les élections municipales de 1995.

Vint le temps des honneurs et de la reconnaissance, pour un parcours citoyen, par bien des aspects, exemplaire. Déjà fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1979, il en devient Officier en 1988. Il est par ailleurs, lui qui fut longtemps Vice-Président de l'association des ports de plaisances du Languedoc-Roussillon, Chevalier de l'Ordre National du Mérite Maritime et titulaire, parmi d'autres distinctions, de la Croix d'Or du Mérite et Dévouement Français.

Voilà, retracée en quelques lignes, ce que fut la vie de ce grand Agathois, qui nous a quittés il y a 10 ans déjà, le 14 avril 2003, et dont le souvenir est toujours aussi vivant dans notre mémoire collective.

Je tiens naturellement à saluer ici la mémoire de Madeleine Tourreau, qui fut la compagne d'une vie et éleva leurs deux enfants, Ghislain et Régine, tout en exerçant en Agde le métier de dentiste. Tous ceux qui l'ont connue savent le rôle important qu'elle joua, tout au long de ces années, auprès de son époux et au sein de leur famille.

Je veux pour finir me tourner vers leurs petits-enfants, qui sont, je le sais, nombreux à être présents aujourd'hui, pour leur dire, en ma qualité de Maire d'Agde, combien ils peuvent être fiers de leur grand-père et de l'œuvre remarquable qu'il a accomplie au service d'Agde et des Agathois".

Prenant à son tour la parole, le docteur Ghislain Tourreau, le fils de Guy, a souligné combien c'était *"avec émotion et fierté que la tribu Tourreau reçoit aujourd'hui l'hommage rendu par la Ville d'Agde à la mémoire de celui qui fut son grand serviteur"*. Citant ensuite *"toutes les casquettes"* que son père a endossé et *"qui lui ont permis d'œuvrer, avec Pierre Leroy-Beaulieu, le Dr Laurent Antoine, Raymond D'Ettore et d'autres, au développement de sa ville et à la création du Cap d'Agde"*, il a conclu : *"il peut enfin reposer en paix aux côtés de son épouse Madeleine. Au nom de tous les miens, je voudrais remercier la Ville d'Agde pour cette manifestation de reconnaissance de l'énorme travail abattu par cet élu du peuple"*.

La passerelle Guy Tourreau, un trait d'union entre Agde et le Cap d'Agde

La passerelle est une construction métallique de type "poutres latérales à treillis" d'une seule travée de 45 mètres de portée, mesurant 3,5 mètres de large sur 3 mètres de haut. Réalisée à compter de janvier 2013 en usine et installée en une nuit au mois de juin dernier, elle est constituée d'éléments boulonnés et soudés et pèse 50 tonnes. Toutes les pièces métalliques sont des profilés standards issus du commerce, afin de réduire le coût de la matière première. Le tablier est revêtu d'un platelage en bois exotique, léger, résistant et durable. Quant aux gardes corps, ils sont ajourés afin d'alléger l'ouvrage pour des raisons à la fois techniques et esthétiques. Enfin, l'éclairage est constitué de leds bleus destinées à mettre en valeur l'entrée de la station du Cap d'Agde.

Cet ouvrage crée une "passerelle" entre Agde et le Cap d'Agde, en plein cœur de la ceinture verte qui traverse le territoire communal. Utilisable par les golfeurs, dans le cadre du nouveau parcours aménagé sur le Golf, elle est aussi accessible à tous les piétons et cyclistes qui pourront désormais se rendre, en toute sécurité, de l'écluse du Bagnas jusqu'aux Verdisses en passant par le bord du fleuve Hérault. Une véritable "traversée de l'Archipel" dont le parcours a été matérialisé sur des panneaux dont l'un se trouve implanté à l'entrée de l'ouvrage, et qui seront, *"demain, complétés, par des panneaux décrivant la riche flore volcanique"*, ainsi que l'a précisé, lors de son discours inaugural, le Maire d'Agde, non sans avoir au préalable remercié *"l'ensemble des entreprises et des cabinets d'études"* ayant participé à cette réalisation d'un montant de *"735 000 euros TTC"*.

Michel Platini et Louis Nicollin

parrains du nouveau parcours de golf du Cap d'Agde

"Je suis très fort en inauguration de stades de foot, en aéroports - j'ai inauguré tous ceux d'Ukraine au moment de l'Euro - et aujourd'hui en golf !"

C'est par ces mots que le Président de l'UEFA, Michel Platini, qui fut, à son époque, le meilleur joueur du monde et remporta, à titre personnel, 3 Ballons d'Or, a inauguré le nouveau parcours 9 trous du Golf International du Cap d'Agde aux côtés de son ami Louis Nicollin, président du Montpellier Hérault Sport Club (MHSC), du Maire d'Agde, du Président de la Ligue régionale de Golf, Guy Alias et du Directeur du Golf, Claude Goudard.

Une inauguration sans couper de ruban mais très chaleureuse malgré le temps mitigé de ce 15 octobre et qui a débuté par une visite officielle du "parcours du volcan", ainsi qu'il a été baptisé en référence au site sur lequel il se trouve. C'est ensuite au niveau du trou n°3, la partie la plus haute du parcours (et aussi la plus symbolique puisqu'il s'agit de l'ancienne décharge), que les discours ont été prononcés, en présence d'un millier de personnes. Et que ce soit Louis Nicollin, Michel Platini, Guy Alias ou le Maire d'Agde, tous se sont félicités de cette réalisation.

"Que ce parcours ait été créé sur une décharge où l'on mettait des ordures ne pouvait me laisser indifférent !" a souligné Louis Nicollin, le patron du groupe éponyme spécialisé dans le nettoyage urbain, le ramassage et le retraitement des déchets ménagers et industriels. Quant au Président de la Ligue régionale de Golf, Guy Alias, il s'est félicité *"de cette belle opération pour le Golf du Cap d'Agde, qui constitue un atout supplémentaire pour le tourisme de notre région. C'est aussi la preuve qu'un golf permet de réhabiliter des lieux difficiles. Et pour répondre à nos détracteurs, je dirais que l'on n'a jamais vu un golf se transformer en lotissement"*. Quant à Michel Platini, ravi d'avoir ajouté une corde à son arc en matière d'inauguration, il a remercié son *"ami Loulou de m'avoir amené ici. Je suis très content d'être pour la première fois de ma vie à Agde, cela restera pour moi un beau souvenir"*. L'ex Capitaine des Bleus a ensuite expliqué comment il en était venu à se mettre au golf. *"C'est vert, il y a de l'air, on marche, on se dépense. Et quand on ne peut plus faire du foot, on peut encore faire du golf"*.

Clôturant les prises de paroles, le Maire d'Agde a remercié Michel Platini et Louis Nicollin d'être venus parrainer ce nouveau parcours, *"c'est la preuve que golf et football font bon ménage. D'ailleurs, Laurent Blanc et Alain Boghossian sont déjà venus jouer sur le green du Cap d'Agde"*. Il a aussi remercié l'ensemble des entreprises et bureaux d'études qui ont travaillé sur le projet, et plus particulièrement l'architecte qui l'a conçu, monsieur Alain Prat, lequel compte à son actif plus de 70 golfs en France et à l'étranger. Il a enfin remercié les partenaires financiers de l'opération, le Sictom, l'ADEME et le Conseil Général de l'Hérault, pour avoir subventionné à hauteur de 833 780 euros, soit 63 % du montant global, la réhabilitation de la décharge du Petit Pioch. La création de ces 9 trous, aura quant à elle nécessité près de 4 millions d'euros, un emprunt que le Golf devrait aisément rembourser grâce aux bénéfices qu'il réalise (actuellement de l'ordre de 200 000 euros annuels), lesquels devraient doubler, voire même un peu plus, grâce à ce nouveau parcours. En attendant, cette opération, qui *"valorise notre entrée de station"*, qui a favorisé *"la création de 3 emplois"* et qui représente un véritable *"défi à l'environnement"*, puisqu'elle a permis de réhabiliter une ancienne décharge à ciel ouvert, va offrir aux golfeurs une vue panoramique sur la station et la ville, et au-delà jusqu'au Canigou d'un côté et Sète de l'autre. Avec, au premier plan, ce volcan dont *"on peut voir émerger les roches basaltiques sur le parcours, dont les abords vont être encore arborés"*. De quoi voir la vie en "vert"…

Louis Nicollin et Michel Platini se sont déclarés ravis d'inaugurer le nouveau parcours de golf du Cap d'Agde

Le nouveau parcours en quelques chiffres…

SURFACE DE L'EXTENSION
37 hectares de terrain
(22 au nord dont 13 sur l'ancienne décharge,
15 au sud, mitoyens du 18 trous actuel)

DURÉE DES TRAVAUX
1 an (octobre 2012-octobre 2013)

VOLUME DE TERRASSEMENT
180 000 m³

POUR LA CONSTRUCTION DU GOLF
- **500 tonnes de gravillon**
- **3 500 tonnes de sable (150 semi-remorques)**
- **4 km de drain**
- **8 tonnes de gazon**
- **11 000 m² de green et de départ**
- **25 hectares de zones de jeu**

POUR L'ARROSAGE
- **23 km de câble**
- **16 km de canalisation en polyéthylène**
- **750 arroseurs**
- **2 stations de pompage**

POUR LE CHOIX DES GAZONS, il a été sélectionné des variétés peu gourmandes en eau, résistantes aux maladies pour limiter l'emploi de produits phytosanitaires et produisant moins de déchets de tonte qu'un gazon classique.

LE SYSTÈME D'ARROSAGE est un système innovant et évolutif, conçu en utilisant les techniques les plus avancées dans la gestion de l'eau afin de faire de cette réalisation un exemple à suivre en termes de développement durable.

sixièmes Rencontres des acteurs du tourisme

Des outils pour appréhender le tourisme de demain

C'est au sein du Purple Lounge, au Casino du Cap d'Agde, que se sont déroulées, jeudi 10 octobre dernier, pour la sixième année consécutive, les Rencontres des Acteurs du Tourisme. Rendez-vous attendu par les professionnels, elles sont un lieu d'échanges, de rencontres et d'information sur les évolutions du tourisme.
C'est aux côtés de Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme, que le Maire d'Agde et Président de l'Office de Tourisme a donné le coup d'envoi de cette nouvelle édition en insistant sur *"l'importance de ces rencontres, qui permettent de dresser un bilan tout en mettant en avant les nouveaux outils adaptés au tourisme de demain. Le tourisme est bien entendu au cœur de nos préoccupations et, depuis quelques années, nous accueillons sur les ailes de saison une clientèle nouvelle, pour laquelle nous devons continuer à développer nos offres"*.

Le Cap d'Agde, 4ème destination touristique préférée des Français

Cette année, le thème abordé portait sur notre capacité à "être leader de l'offre balnéaire de demain", un thème qui s'est articulé autour de la présentation de quatre outils et stratégies sur lesquels s'appuient la Ville d'Agde et l'Office de Tourisme afin de s'adapter aux mutations continues du contexte touristique, se démarquer et s'imposer. Pour en parler, Christian Bèzes s'était entouré de spécialistes, notamment Isabelle de Montrichard, du cabinet Ethicalia (cabinet d'ingénierie du tourisme durable) et Marie-Laure Desmet, responsable du service "Territoires et Destinations" au sein d'Atout France (l'Agence de développement touristique de la France chargée, par la loi du 22 juillet 2009, du développement et de la modernisation des services touristiques, de contribuer au développement de l'industrie touristique, premier secteur économique français et de l'ensemble de ses acteurs).

De leurs analyses, est ressorti le fait que, bien que le Cap d'Agde se place aujourd'hui en 4ème position des 10 destinations préférées des Français, la concurrence ne cesse d'augmenter et il est donc nécessaire de renforcer la position de la station, d'assurer sa montée en gamme et d'être toujours plus offensif afin de conquérir de nouvelles clientèles. C'est à ce propos que Marie-France Desmet est venue présenter les résultats de la dernière enquête nationale sur les clientèles des stations littorales et françaises (comportements, pratiques, attentes…) permettant ainsi aux professionnels du tourisme de mieux connaître leurs clients et mieux cibler leurs offres. Autre outil présenté, la stratégie événementielle de la station à laquelle les acteurs du tourisme doivent participer car elle permet d'enrichir et de qualifier l'offre, de promouvoir la destination mais aussi de valoriser les ailes de saison.

Du côté des outils de communication, Christian Bèzes a ensuite dévoilé, en avant-première, ce que seraient en 2014 d'une part le futur site internet de l'Office, avec un nouveau design, toujours plus de fonctionnalités, la traduction en six langues… et d'autre part la nouvelle communication touristique, dont le marché arrivait à son terme fin 2013 et a été remporté par l'Agence DDB Nouveau Monde. Cette dernière a proposé une communication toujours axée sur de l'illustration, mais en remplaçant le Colonel Moutarde par l'illustrateur ©harlie Adam avec, pour slogan, "Le Cap d'Agde, le meilleur de la Méditerranée". Un travail que l'on pourra découvrir dès l'année prochaine sur l'ensemble des documents de l'Office et des panneaux d'affichage de la ville.

Pour conclure, Christian Bèzes a donné rendez-vous l'an prochain aux acteurs du tourisme pour la 7ème édition de ces Rencontres, avant de les inviter à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.

salon nautique

L'événement de l'automne !

Avec des exposants et des bateaux toujours plus nombreux, la 14ème édition du Salon Nautique du Cap d'Agde, organisée par l'Association des Professionnels du Nautisme avec le concours de la Ville d'Agde, de la Sodéal, de l'Office de Tourisme, du Département et de la Région, a drainé plus de 50 000 personnes durant ce long week-end de la Toussaint. L'occasion pour tous les amoureux de la mer de faire de bonnes affaires, d'assister à une conférence ou simplement de faire une balade et d'admirer de beaux voiliers comme des unités à moteur de renom, ou encore de rêver en visitant des bateaux de prestige…

Le Président de l'Association des Professionnels du Nautisme, Christophe Palomares, parle d'une offre riche et variée où les constructeurs ont modifié leur façon de travailler et d'appréhender les besoins des clients avec plus de services, d'attention et surtout au juste prix. *"On voudrait faire de la plaisance un monde de privilégiés. Loin de cette vision réductrice, la plaisance est affaire de passionnés, de gens simples qui s'accordent et se retrouvent autour de l'un des derniers espaces de liberté".*

Charles Hedrich, parrain du Salon 2013

Malheureusement, face à la hausse annoncée de la taxe foncière sur les anneaux des ports français, suite à la loi de finances rectificative du 19 décembre dernier, les plaisanciers devront payer en moyenne 200 euros de plus par an et par anneau.
Le Président de la Sodéal, Société d'Economie Mixte en charge des ports du Cap d'Agde et qui gère à ce titre les quelque 4 000 anneaux, s'est dit *"consterné par le manque de concertation du législateur, ce qui n'a pas permis d'aboutir à un texte équilibré. Avec la Fédération Française des Ports de Plaisance, nous demandons dans un premier temps le report de l'application de cette loi et dans un deuxième temps de prendre en compte, pour plus d'équité, la longueur des bateaux ainsi que le niveau des services portuaires. Mais dès à présent, afin d'atténuer cette nouvelle charge fiscale décidée par l'Etat et donc de protéger les plaisanciers du Cap d'Agde et l'économie de la plaisance, entreprises et emplois compris, la Sodéal a décidé de prendre en charge 50 % de cette taxe"*.

De son côté, le Maire d'Agde, après avoir coupé le ruban inaugural le 30 novembre, a souligné l'importance prise par le Salon ces dernières années, rappelant qu'il *"permet d'avoir une animation remarquable sur la station durant le week-end de la Toussaint"* et qu'il s'organise désormais *"sur un périmètre élargi, qui englobe l'ensemble du port jusqu'à l'esplanade Racine. Ce salon permet aux professionnels de faire connaître tout leur savoir-faire. Ici, nous tenons à promouvoir cette filière car elle génère des emplois toute l'année. Avec la Région, nous avons ainsi un projet de formations sur les filières du nautisme qui s'inscrit dans l'offre économique nouvelle que permettra l'aménagement de la future zone de la Méditerranéenne située derrière la gare. S'agissant de la taxe portuaire, je suis pour la suspension de cette taxe. Parler de justice fiscale aujourd'hui, c'est arrêter d'accroître la fiscalité sur les activités économiques qui font vivre notre territoire"*. Pour finir, le Maire a *"félicité l'Agathois Renaud Dupuy de la Grandrive et Mathieu Foulquié pour leur très beau livre de photographies intitulé "Méditerranées" et préfacé par le Prince Albert II de Monaco"*.

Ce même Renaud Dupuy de la Grandrive, accompagné de Sylvain Blouet et d'Edouard Cheré, à la direction de la Gestion du milieu marin de la Ville d'Agde depuis janvier 2013, a animé, au cours de ce Salon, une conférence sur la protection du patrimoine maritime local. *"Le Site Natura 2000 des Posidonies du Cap d'Agde couvre près de 6 000 hectares. La Ville d'Agde y réalise régulièrement des études et des suivis scientifiques, et met en œuvre des actions concrètes avec les pêcheurs professionnels mais aussi de loisirs (ancres flottantes), les plongeurs et les plaisanciers (mouillages écologiques). Notre objectif est de sensibiliser le public au milieu marin"*. Au total, ce sont 20 conférences qui ont été programmées durant ce Salon. L'occasion de se former sur la navigation, la sécurité, la météo, l'électronique embarquée ou encore l'évolution technologique des moteurs moins gourmands et plus respectueux... mais aussi de s'informer sur les changements de comportements qu'il est indispensable d'adopter afin de préserver ce patrimoine unique et fragile que sont les mers et les océans.

Des ateliers animés par Sophie Bourguignon (Terre Marine) et Isabelle Debraz (Passagers du Vent) ont permis d'échanger avec le jeune public sur le comportement citoyen face à l'urgence de la survie de l'espace marin. A travers des dessins, le regard de ces enfants sur la mer a permis d'apprécier leur vision de "la mer en danger"- mais aussi de connaître leurs attentes et leurs espoirs.
Au-delà des deux régates organisées par la SORAC, des initiations proposées aux enfants et des essais d'unités millésimées pour les plus grands, une autre animation a été plébiscitée par le public : le troc nautique, installé au cœur du Salon. A cette période importante avant l'hivernage des bateaux, les 4 000 usagers du port ont pu trier, donner, vendre ou échanger tout ce qui ne leur servait plus. Une façon très DD de désencombrer les cales.

Ce Salon Nautique 2013 a aussi et surtout été l'occasion de rencontrer un "*sportif aventurier tout terrain hors normes*", ainsi qu'il se définit lui-même, Charles Hedrich, parrain de cette édition. Ce dernier a gravi l'Everest par la voie tibétaine, fait le tour du monde à la voile en solitaire pendant le Vendée Globe, traversé l'Atlantique à la rame en 36 jours et 6 heures, effectué la traversée du Pôle Nord au Groenland en autonomie et sans ravitaillement en 62 jours… et entend, en 2013-2014, réaliser une autre première mondiale : le passage à la rame du nord-ouest du Détroit de Béring, en Alaska, au Détroit de Davis, au Groenland ! Un aventurier qui fait partie de l'association "Respectons la Terre" et qui profite de sa médiatisation pour témoigner de la pollution et du réchauffement climatique. Des valeurs éco-responsables partagées par la Ville d'Agde et par le Salon Nautique, qui poursuit ainsi, pour la 4ème année consécutive, son engagement éco-responsable.

Ci-dessus, la nouvelle vedette baptisée Terrisse conçue pour affronter des vents de force 8 ! Ci-contre, l'équipe des 18 bénévoles de la SNSM avec, de gauche à droite, Georges Leclercq, Lionel Roques, Gérard Carrière, Michel Mathieu-Daudé, Jean-Marc Pillon, Régis Bresson, René Lastrato, Laurence Cabrol, Richard Saul, Antoine Gasquet, Julien Gasquet, Christian Barrières (absents au moment de la photo : Daniel Mire, Jacques Boyer, Jean-Pierre Boyer, Sylvain Pereyre, Anthony Daniel et Sébastien Ducloy)

Enfin, les visiteurs ont pu admirer la toute nouvelle vedette de la Société Nationale de Sauvetage en Mer acquise grâce aux dons de tous, et qui a été officiellement présentée à l'occasion de cette 14ème édition. Baptisée Terrisse, du nom du Corsaire et Capitaine de la Marine Royale qui fut le bienfaiteur de notre cité, elle est plus spacieuse (12 mètres de long) que son aînée et surtout, dotée de deux moteurs nouvelle génération de 420 chevaux (bienvenus pour remplacer les 240 cv de l'ancienne et loyale vedette SNS 242 arrivée en fin de vie). De quoi permettre à cette formidable équipe forte de 18 bénévoles d'assurer au mieux ses missions.

Au final, malgré la crise et la réforme future de la taxation des places de port, ce qui est loin de booster le moral des acheteurs, le Salon Nautique a su, cette année encore, garder le vent en poupe. En effet, en dépit de la baisse - estimée à 20 % ces 2 dernières années - du marché, c'est davantage les prix que le volume même des transactions qui se trouve affecté, le marché du neuf haut de gamme restant prisé par une clientèle étrangère aisée, ce qui permet aux professionnels de se maintenir à flot, en attendant des jours meilleurs...

Viticulture

Un lien entre patrimoine et modernité

Nées de la fusion des caves coopératives d'Agde et de Marseillan, qui réunissent aujourd'hui 350 viticulteurs, les Caves Richemer, réputées pour leurs vins blancs et leurs rosés, perpétuent la tradition et se développent à l'international. Avec un vignoble qui s'étend sur 1 500 hectares, la production des caves représente 100 000 hl en moyenne, répartis en 65 % de blancs, 20 % de rosés et 15 % de rouges. Au total, ce sont 500 000 bouteilles et "bag in box" qui se vendent en France, essentiellement en région de Thau. Quant à l'exportation, lancée en 2010, elle représente aujourd'hui 180 000 bouteilles et concerne 10 pays : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Chine, le Japon, la République Tchèque, la Lettonie et enfin la Réunion. Au-delà, les Caves Richemer participent à des manifestations locales ayant un rayonnement régional comme Vinocap, la Nuit du Jazz ou encore le Salon Nautique du Cap d'Agde, sans oublier les Journées du Terroir et bien sûr, la Fête du Vin Nouveau.

Ce constat montre bien le dynamisme d'Agde en matière de viticulture. Qui plus est, notre territoire se tourne depuis plusieurs années vers le développement de l'œnotourisme, afin de répondre à la demande des touristes. Mais pas seulement. La Ville a ainsi mis en place différentes actions visant à valoriser cette composante essentielle de notre patrimoine immatériel, depuis les vendanges jusqu'à la dégustation du vin (avec modération bien sûr).

Une aire de lavage flambant neuf pour les machines à vendanger de nos agriculteurs

Mercredi 18 septembre dernier, un grand nombre d'élus de la Ville et de l'Agglomération, dont le Maire d'Agde et son Premier Adjoint, par ailleurs Conseiller Général du Canton, ont remis symboliquement les clés de la nouvelle aire de lavage.
Une inauguration qui a débuté par le traditionnel couper de ruban, remis au Président de la Cave Coopérative Agde-Marseillan, Stéphane Hugonnet, et à son Directeur Pierre-Yves Rouillé, et qui s'est poursuivie par un discours du Maire en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Un discours qui a permis aux personnes présentes de comprendre l'importance de la viticulture laquelle, comme l'a expliqué le Maire, "*tient une place essentielle dans notre cité, au même titre que le tourisme sur notre station. Un exemple de réussite en partenariat avec la profession est l'événement "Vinocap", qui réunit chaque année de plus en plus de visiteurs. Sur Agde, les vignes représentent aujourd'hui 1 500 hectares. C'est une identité qu'il nous faut à tout prix préserver et pérenniser*".
La réalisation de cette nouvelle aire de lavage se veut une réponse adaptée aux besoins des agriculteurs.

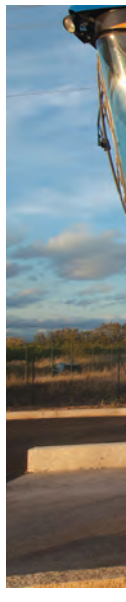

nos aînés ont vendangé

Vendanger comme à l'époque, sécateurs en main, telle a été la mission de nos aînés le matin du jeudi 26 septembre. Pour la 4ème année consécutive, ils se sont retrouvés dans la vigne d'Antoine Martinez, sur l'ancienne route de Marseillan, pour participer aux vendanges. Cette action, mise en place par Brigitte Martinez, aide-soignante au CHIBT, avec le soutien des Caves Henri de Richemer, de l'association ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), de la Lyonnaise des Eaux, de la Croix-Rouge et du père Yannick Casajus, permet aux personnes âgées de retrouver les sensations d'antan en vendangeant à l'ancienne. Cela permet aussi de rompre avec la monotonie du quotidien et de créer du lien social autour d'une activité fédératrice. Les Belles Agathoises du Grau d'Agde ont animé la matinée par leurs costumes traditionnels et leurs chants typiques. Le Maire d'Agde, son Premier Adjoint et le Conseiller Municipal en charge des Associations Patriotiques ont également mis du cœur à l'ouvrage en participant, eux aussi, à ces vendanges conviviales. Comme le Maire l'a déclaré, "*cette initiative est à saluer, car la ville d'Agde est une terre viticole, et nombre d'entre vous ont participé dans leur jeunesse aux vendanges. Cette action valorise notre terroir et permet aux personnes qui séjournent à l'hôpital ou en maison de retraite de sortir et de se rencontrer autour d'une activité conviviale*". Pour certains, il s'agissait de retrouver les gestes de leur enfance, tandis que pour les retraités nouvellement installés à Agde, il s'agissait de découvrir un monde qu'ils ne connaissaient pas. Après un repas festif, ponctué de danses et de chants, la journée s'est poursuivie par une visite de la Criée. De quoi faire le lien entre terre et mer, deux activités majeures du terroir agathois.

Des besoins ciblés par les services Techniques de la Ville, qui ont été chaleureusement remerciés pour l'efficacité de leur travail. L'occasion également pour le Maire et le Président des Caves Henri de Richemer de citer et de remercier l'ensemble des acteurs financiers et techniques qui ont pris part à ce projet. En effet, outre la Ville d'Agde et la CAHM, la Région, l'Agence de l'Eau, le Département, le Sictom et la Solatrag ont participé à cet aménagement à hauteur de 282 000 euros HT. Un équipement qui a permis à nos viticulteurs d'effectuer ces vendanges 2013 dans des conditions optimales, pour une récolte qui s'annonce comme un grand cru.

Un caveau flambant neuf pour les Caves Henri de Richemer

Avec un design à la fois contemporain et authentique, le nouveau caveau des Caves Henri de Richemer est la vitrine des produits du cru, ainsi que ceux des producteurs locaux.

Après plusieurs mois de travaux, le Président Stéphane Hugonnet et Pierre-Yves Rouillé, Directeur des Caves de Richemer, n'étaient pas peu fiers d'inaugurer, vendredi 18 octobre, en présence des Maires d'Agde et de Marseillan, ce nouveau caveau de la Cave Coopérative d'Agde.

C'est sur fond de musique jazzy, jouée par la formation locale Jazzinade, que les convives ont pu apprécier une conception intérieure revue dans sa quasi intégralité. Un espace réparti en quatre îlots afin de découvrir les gammes de la cave tout en mettant à l'honneur les producteurs locaux avec la création d'un espace "épicerie" où se mêlent tapenades, confitures et huiles fines destinées à agrémenter les dégustations.

Un nouvel aménagement qui permet, comme l'a souligné le Président lors du discours inaugural, de mêler tradition et modernité et de rappeler que les millésimes 2012 ont été récompensés de huit médailles d'Or et d'Argent. Une belle performance confortée par l'obtention du grand prix de Saint-Aphrodise 2013 avec la présentation cette année du Viognier "Top de Thau".

Une tradition à laquelle le Maire d'Agde est très attaché, de par *"l'image terroir que nos paysages et nos produits véhiculent"*, et que la Ville soutient, que ce soit au travers de *"l'aire de lavage récemment inaugurée"* ou bien encore de *"l'événement désormais incontournable qu'est Vinocap"*.

Cette inauguration, coïncidant avec la fin des récoltes, était également le rendez-vous du primeur 2013 qui annonce une récolte atypique avec une maturation tardive. Il faut dire que 2013 est une année privilégiée pour le Languedoc-Roussillon au vu de la météo difficile, ce qui n'est hélas pas le cas des autres régions de France. De quoi espérer des flacons de grande qualité pour cette cuvée 2013.

Le Dimanche 20, c'était la Fête du Vin… Nouveau !

Les traditions agathoises sont plus fortes que le mauvais temps ! Tel est le constat que l'on peut tirer de la traditionnelle Fête du Vin Nouveau. En effet, il suffisait de se déplacer, dimanche 20 octobre, en Cœur de Ville, pour s'en rendre compte. Comme chaque année, l'enceinte de la cathédrale Saint-Etienne était comble, pour la messe traditionnelle célébrée par le Père Yannick Casajus et mise en musique par l'ensemble vocal Mélopoïa qui, fidèle au poste, avait pris le relais musical de la pena de Balaruc-Le-Vieux le temps du bénédicité. En présence d'un grand nombre d'élus d'Agde et du Maire de Marseillan, Yves Michel, le Père Casajus a mis à l'honneur Joseph Terret, saluant ses 70 ans de sacerdoce dont 25 années passées au service de notre cité. L'occasion également de rendre hommage à Lucie Mathieu et Roger Frey, deux personnalités agathoises disparues quelques jours auparavant et qui auront marqué à jamais l'histoire de notre cité.
C'est dans leurs apparats traditionnels que les membres de la confrérie du Saint-Christ, ceux de l'Escolo daï Sarret et les Belles Agathoises ont ensuite, une fois l'office clos sur l'interprétation de La Dagtenco, l'hymne agathois, repris le chemin du parvis de la Maison du Cœur de Ville

pour une dernière halte devant le public, le temps d'une photo de famille et de quelques danses traditionnelles interprétées par la confrérie des Lavandes du Sauveterre de Lozère.
La matinée s'est achevée en toute convivialité par la dégustation du vin nouveau. Une *"récolte atypique qui donnera une cuvée d'une belle fraîcheur sur les blancs et les rosés et une maturation longue pour les rouges"* aux dires de Stéphane Hugonnet, Président des caves d'Agde-Marseillan. "In vino veritas" certes, mais à consommer avec modération !

noël féerique

en Cœur de Ville du 14 au 24 décembre

Alors qu'au Cap d'Agde, l'ambiance sera aux sports d'hiver et à la glisse, avec l'installation d'une patinoire sur l'esplanade Racine jusqu'au 30 mars 2014, du côté du Cœur de Ville, c'est la magie de Noël qui sera au rendez-vous avec tout un panel d'animations qui permettront aux petits, comme aux grands, de patienter en attendant le jour J. Le Père Noël y est d'ailleurs attendu, le dimanche 22 décembre, pour une rencontre qui ne devrait assurément pas vous laisser de glace ! Tout comme le reste du programme d'ailleurs…

TOUS LES JOURS
DU 14 AU 24 DÉCEMBRE

* De 9h00 à 19h30
  le jeudi 19
* De 10h00 à 19h30
  les samedi 14, dimanche 15, mercredi 18, samedi 21 et dimanche 22
* De 10h00 à 18h00
  le mardi 24 décembre
* De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
  les lundi 16, mardi 17, vendredi 20 et lundi 23 décembre

MARCHE DE NOËL
AVEC ATELIERS, TOURS DE MANÈGE, PROMENADES EN PONEYS... ET ANIMATIONS !

De 10h00 à 17h30
Ateliers artistiques et décorations proposés par le "Pôle Age d'Or"

mais aussi...

* Samedi 14

17h00

OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL
AVEC DÉFILÉ DE SAINT-NICOLAS
(proposé par le Comité des Fêtes d'Agde)
Déambulation musicale

17h30
CHANTS ET AIRS DE NOËL
AVEC LA CHORALE ET L'HARMONIE JUNIOR DE L'ECOLE DE MUSIQUE

18h00
DÉGUSTATION GRATUITE DE VIN CHAUD
offerte par le Comité des Fêtes d'Agde*

* Dimanche 15

De 10h00 à 17h00
VIDE-GRENIERS DE NOËL
PLACE DE LA MARINE
organisé par l'association "Place de la Marine, quartier des arts".
A cette occasion, les artistes et les artisans viendront vous proposer leurs œuvres.
Renseignements et inscriptions au 04 67 00 02 48

11h00 - 14h30 - 15h30 et 16h30
PARADE DISNEY

* Lundi 16 - Mardi 17 Jeudi 19 - Vendredi 20

A partir de 16h30
ATELIER MAQUILLAGE

* Mardi 17

De 16h30 à 18h30
MAGIE AVEC PHILIPPE MORGAN
DANS LES COMMERCES DU CŒUR DE VILLE

* Mercredi 18

DÉAMBULATION MUSICALE

De 14h00 à 16h30
ATELIER MAQUILLAGE

14h00 - 15h00 et 16h00
DÉMONSTRATION DE TISSU AÉRIEN
proposée par le Département Sports de la Ville d'Agde (section Arts du Cirque)

* Jeudi 19

11h30
DÉGUSTATION GRATUITE DE COQUILLAGES

De 16h30 à 18h30
MAGIE AVEC PHILIPPE MORGAN
DANS LES COMMERCES DU CŒUR DE VILLE

18h00
CHANTS ET AIRS DE NOËL
AVEC LA CHORALE ET L'HARMONIE JUNIOR DE L'ECOLE DE MUSIQUE

* Vendredi 20

18h00
DÉGUSTATION DE VIN CHAUD
offerte par le Comité des Fêtes d'Agde*

* Samedi 21

Toute la journée
DÉCOUVERTE DE LA FERME AVICOLE
(animaux de la ferme : caprins, porcins, palmipèdes...)

11h00 - 14h30 - 15h30 et 16h30
PARADE DE NOËL

18h00
DÉGUSTATION DE VIN CHAUD
offerte par le Comité des Fêtes d'Agde*

* Dimanche 22

Toute la journée
DÉCOUVERTE DE LA FERME AVICOLE
(animaux de la ferme : caprins, porcins, palmipèdes...)

11h00
DÉFILÉ DES PÈRES NOËL
de l'association "Solex Cap"

11h30
DÉGUSTATION GRATUITE DE COQUILLAGES

17h00
ARRIVÉE DU PÈRE NOËL AVEC DÉFILÉ FÉERIQUE ET PYROTECHNIQUE
DANS LES RUES D'AGDE, EN MUSIQUE

18h00
DÉGUSTATION DE VIN CHAUD
offerte par le Comité des Fêtes d'Agde*

✳ Lundi 23

Déambulation musicale

De 14h00 à 16h30

Atelier maquillage

✳ Mardi 24

CLÔTURE DU MARCHE DE NOËL

11h00

Dégustation gratuite de vin chaud
offerte par le Comité des Fêtes d'Agde*

Déambulation musicale

Décors avec les chars
du Comité des Fêtes d'Agde

16h30

Tirage de la tombola
des commerçants du Cœur de Ville d'Agde

Programme arrêté au 14.11.2013, sous réserve de modifications. A retrouver sur la page Facebook Agde ainsi que sur : **www.ville-agde.fr** et enfin sur le dépliant dédié, disponible dans tous les points d'accueil !

4ème marché de noël et 1ère foire au gras des caves richemer

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les 14 et 15 décembre prochains, aura lieu la quatrième édition du "Marché de Noël" organisé par les caves Henri de Richemer. Au total, ce sont plus de trente artisans et producteurs locaux qui viendront proposer leurs produits (chocolats, huiles d'olive, fromages, vins…) et idées cadeaux (bijoux, jouets en bois, confections en mohair, chaussons en cuir, savons, etc.). Cette année, la nouveauté est la Foire au gras, qui réunira sept producteurs de volailles, mais aussi des éleveurs d'oies et de canards… pour le plus grand plaisir des fins gourmets.

Au programme de ce week-end : animation musicale avec "Jazzinade", jeux et structures gonflables pour les enfants, tombola, dégustation de vin chaud*, restauration sur place avec la confrérie des 1001 pâtes et celle du Cassoulet de Castelnaudary.

Samedi 14 et dimanche 15 décembre

de 9h00 à 20h00

Parking de la cave coopérative d'Agde

Lancement officiel samedi 14 décembre ***à 11h00***

Information

Caveau d'Agde, cave coopérative
2 bd du Soleil - 34 300 Agde
✳ Tél. 04 67 94 25 25
✳ Mail : contact@richemer.fr
✳ Site web : www.richemer.fr

* A consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

nicolas wamba

L'année de la confirmation

2012-2013 restera une saison exceptionnelle pour le boxeur agathois Nicolas Wamba. Le fils d'Anaclet Wamba, ancien champion du monde WBC de boxe anglaise, n'a cessé de progresser tout au long de la saison. Après s'être emparé du titre WKN Pro de champion d'Europe chez les poids lourds, grâce à une victoire aux poings face au Lituanien Sergei Maslobojev, lors du 10ème Trophée de l'Ephèbe organisé par le Masterkick Gym Agde, il a remis ça, en K1* cette fois-ci, lors de son combat à Genève face au Slovène Sljivar Enver, en mai dernier. Nicolas Wamba a continué sur sa lancée en août, à Saint-Tropez, lors d'un "Prestige Fight" en ouverture du Championnat du Monde de Jérôme Le Banner, figure française du K1, à l'occasion d'une réunion parrainée par Michel Drucker et Sylvester Stallone ! Sûr de sa force, l'Agathois s'est défait de l'Allemand Stefan Leko, très populaire dans le milieu du K1, sur KO à la 4ème reprise.

Et c'est peu dire que la saison 2013-2014 a d'ores et déjà bien démarré pour Wamba, puisqu'il s'est imposé le 11 octobre dernier, sous l'œil des caméras de Canal +, lors de la 2ème édition de la "Warrior Night" à Issy-les-Moulineaux. Enfin, il a participé à la 20ème édition de la prestigieuse Nuit des Champions, à Marseille, où il a été opposé au Britannique Daniel Sam (ndlr : article rédigé avant le combat, résultat disponible sur www.masterkick.fr).

Cette année 2014 est donc une année charnière pour notre boxeur. C'est, pour lui, l'occasion d'assumer son nouveau statut d'étoile montante du K1. En effet, de nombreux observateurs voient en lui le digne successeur de Jérôme Le Banner, plus grand représentant français de cette discipline. A n'en pas douter, il s'agit de la saison de la confirmation pour la perle du Masterkick Gym Agde.

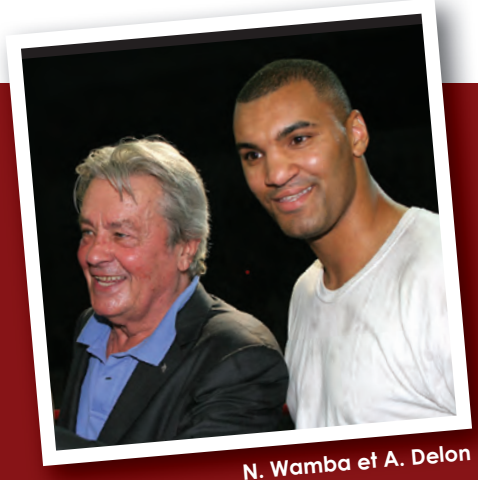

N. Wamba et A. Delon

N. Wamba et S. Stallone

N. Wamba et S. Chabal

Au-delà de ses qualités indéniables de boxeur, Nicolas Wamba s'investit également au sein de son club, le Masterkick Gym Agde, en entraînant les jeunes pousses du club. Et l'association a profité de l'explosion de sa perle pour obtenir de très bons résultats. En effet, en plus de l'organisation du 10ème Trophée de l'Ephèbe qui a été un véritable succès, le club a fini la saison avec un excellent bilan sportif, en obtenant 3 titres de champions régionaux de kick-boxing/K1 amateur et un titre de champion régional semi-pro K1. Des succès qui doivent autant aux combattants qu'au staff, composé de Christophe Dragole (entraîneur), Vincent Texier (préparateur physique), Olivier Dejean (sophrologue) et Laurent Schmitt (ostéopathe). Prochaine étape pour le Masterkick Gym Agde et son boxeur vedette : l'organisation du Championnat du Monde WKN Pro en kick-boxing à l'occasion du 11ème Trophée de l'Ephèbe, en mars prochain. Une occasion en or pour Wamba de décrocher une nouvelle médaille, dans son berceau, ici à Agde, dans un Palais des Sports qui sera, à n'en pas douter, chauffé à blanc.

* Le K1 est une organisation sportive promouvant une forme de kickboxing japonais créé en 1993. Le K fait référence aux arts martiaux que sont le karaté, le kun fu, le tae kwon do et le kickboxing.

} **Plus d'infos : www.masterkick.fr**

capéchecs 2013

Finale de rêve entre Karpov et Bacrot !

Pour la première fois depuis 1994, un Français a inscrit son nom au palmarès des Rencontres Nationales et Internationales d'échecs du Cap d'Agde ! Le rideau est tombé samedi 2 novembre sur cette 11ème édition, au terme d'une cérémonie de clôture qui a célébré la victoire d'Etienne Bacrot. Quelques heures plus tôt, durant la finale, dont le coup d'envoi avait été donné par le Maire d'Agde, le N°1 Français parvenait à venir à bout de l'indéboulonnable Anatoly Karpov (12ème Champion du Monde) au cours de la séance de départage en blitz. En fait, après deux nulles en cadence rapide (25 mn), tout s'est joué au temps. Dans la première partie de départage en blitz (5 mn), Bacrot s'est retrouvé en grande difficulté sur son "Est-Indienne" fétiche, mais a bénéficié d'imprécisions du Russe après le 40ème coup. Quant à Karpov, il a gaffé sous la pression du temps et laissé le point net sur une "fourchette royale". Le même scénario s'est reproduit ensuite dans le second blitz. Karpov, dans une position gagnante, a monté une forte attaque sur le "Roque" du Français mais, devant jouer plusieurs fois en seulement une seconde, il a perdu au temps, permettant ainsi au N°1 Français de remporter sur le fil le Trophée Karpov. Comme Bacrot l'a déclaré, avant de remercier ses nombreux supporters, *"je suis très heureux de l'avoir emporté ici"*.

Le vendredi soir, Etienne Bacrot avait éliminé Vassily Ivanchuk sur le score sec de 2-0. Cette première demi-finale fut le reflet exact du tournoi. Ivanchuk était loin de son meilleur niveau et Bacrot s'est montré irrésistible aux moments décisifs. La seconde demi-finale fut âprement disputée, Mariya Muzychuk faisant vaciller Anatoly Karpov dans la 1ère partie. Quelle surprise ! Sûr de sa force, le tenant du titre a pourtant réussi à redresser la barre. Il avait un net avantage au temps. Et au Cap d'Agde, le 12ème Champion du Monde joue un peu "à domicile". La pression déployée par cet incroyable guerrier dans la 2ème partie fut considérable. Mariya résista longtemps avant de céder.

À bien des égards, la finale annoncée constituait donc le duel idéal. Un joueur français : Etienne Bacrot, face à une légende du noble jeu : Anatoly Karpov, sorti nettement en tête des éliminatoires avec 11 points sur 14.
Étienne Bacrot, 30 ans, est passé en novembre 2013 quinzième joueur mondial avec un classement Elo de 2 749 points. Il a été Champion du Monde des moins de 10 ans, des moins de 12 ans et septuple Champion de France. Il est devenu Grand Maître International à 14 ans… Ce titre vient donc ajouter une pièce à son incroyable palmarès.

échec et mat !

Avec 708 joueurs classés dans les tournois open classique, dont 67 joueurs titrés et 21 nationalités représentées, 133 dans le tournoi rapide, les organisateurs ont gagné le pari de transformer cet événement en rendez-vous annuel sans aucune incidence sur la participation des joueurs. Il faut dire qu'au-delà des quelque 9 300 parties jouées durant la semaine, l'animation a été des plus conviviales avec, entre les parties, des sessions jazz.
En attendant, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2014, du 16 au 25 octobre, pour un millésime annoncé comme des plus savoureux puisqu'il s'agira de fêter les 20 ans des Rencontres Nationales et Internationales du Cap d'Agde.
L'objectif de ces Rencontres, dès leur origine, était d'offrir l'opportunité à de nouveaux publics de découvrir le jeu d'échecs. Il y a à peine un an, une nouvelle étape avait été franchie avec la création d'un club, CapEchecs, qui fait la part belle aux jeunes. Pendant les Rencontres, 6 jeunes du club ont ainsi pu découvrir la compétition échiquéenne à l'occasion des rapides du Cap. Le Grand Maître Eric Prié a profité de leur enthousiasme pour improviser simultanées, analyses de parties et faire une partie en aveugle contre tous les enfants les uns après les autres…
Robert Textoris, le fondateur du Club, réfléchit déjà à l'avenir. "*Nous avons le projet de développer ce jeu dans les collèges de la ville et d'accueillir l'un des prochains Championnats de France jeunes. Nous avons besoin pour promouvoir ce jeu de trouver une salle, même un café ferait l'affaire !*". L'appel est lancé.

Renseignements, informations : contact@capechecs.com

Les "ZULÙ BOYS"
surfent en haut de la vague !

©Picture Plus

Fin de saison, l'équipage victorieux

L'équipage de Zulù, skippé par François Alicot, a vécu deux années de folie ! Champions de Méditerranée 2013 dans la catégorie voile habitable IRC4, les Agathois ont signé une nouvelle victoire en cette fin de saison 2013 avec le Tour de Corse. Une régate de 3 jours et de 3 nuits autour de l'Ile dans des conditions éprouvantes !

Giraglia 2013, record de vitesse battu : 23,92 nœuds

Après un départ difficile par 25 nœuds d'ouest, sous Spi (la voile d'avant, très creuse), l'équipage part rapidement avec la flotte des "gros" vers l'archipel des Lavezzi et ferraille dur pour garder le tempo et remonter au nord. Négocier les rotations incessantes du vent en force et en direction, éviter les pièges des dévents de l'île, gérer la fatigue, contrôler les concurrents… la tâche est ardue. 120 milles parcourus et quelque 22 heures de navigation plus tard, la flotte arrive à la pointe nord et le rocher de la célèbre Giraglia, "Zulù" est toujours avec les voiliers des catégories supérieures et devance de près de 5 heures ses poursuivants directs ! Après quelques heures supplémentaires sous Spi léger à près de 10 nœuds, le voilier reste 12 heures encalminé au large de Calvi sans pouvoir effectuer le moindre mille. La tension nerveuse guette car le reste de la flotte est potentiellement en train de naviguer quelque part avec du vent. Dès les premiers filets d'air, l'équipage fait preuve d'une débauche d'énergie compensant la frustration passée, et passe en revue toute la gamme des voiles du bord sans aucun ménagement, pour venir à bout de la descente vers Ajaccio puis Bonifacio.

66 heures et 3 courtes nuits plus tard, la ligne d'arrivée est franchie ! Zulù est sacré vainqueur en temps réel et en compensé dans sa classe IRC4 mais aussi dans la catégorie supérieure IRC3 (la jauge IRC permet de faire courir ensemble et de manière équitable des bateaux de tailles et de conceptions différentes !).

Les "Zulù boys", c'est d'abord une histoire de copains qui prennent plaisir à se retrouver et régater ensemble depuis 1997… sur le bateau de Bernard Marty. En 2009, après l'arrêt de Bernard, ils se retrouvent tous sur le bateau de la famille Alicot, un "sunfast 3200" nommé Zulù ! En 2011, François Alicot décide d'investir dans un bateau de compétition pour se frotter aux meilleurs, dans la catégorie IRC4. Il se donne deux ans pour réussir ! Après concertation avec l'équipe, il fait construire un JPK 10.10 à Lorient (il en existait seulement 20 exemplaires en France en 2011) qu'ils baptiseront lui aussi Zulù.

Depuis, la bande, avec François Alicot à la barre, fait peur à tous les compétiteurs. A chaque zone du bateau, une personne qualifiée, un moniteur du Centre Nautique ou un régatier confirmé : Pierre-Philippe Marty (dit Toto) et Michel Pawlak sur la plage avant effectuent les changements de "voile avant" et font passer le "Spi" d'un bord à l'autre ; Frédéric Peyret et Jean-Luc Planas règlent le "Génois" et le "Spi" (l'un à tribord, l'autre à babord) ; Alexandre Bruel est régleur de la "Grand Voile" ; enfin, Laurent Bourriquel, responsable du Centre Nautique du Cap d'Agde, traite les informations et élabore la tactique de course… "*On est tous sur la même longueur d'ondes. On se fait totalement confiance et dans les coups durs, on se serre les coudes. Il y en a un qui sort une grosse vanne, on se marre tous et on s'y remet… Tant que la ligne n'est pas passée, on ne baisse pas les bras*".

©Yohan Brandt

Cerise sur le gâteau, l'équipage a été qualifié pour la finale du Championnat de France au Havre et fait partie des douze sélectionnés (4 premiers sur l'Atlantique, 4 premiers de la Manche et les 4 de Méditerranée). Les régates se sont faites avec le même bateau pour tout le monde : un monotype de 8 mètres, le "J80". Les Agathois étaient les seuls bizuts de cette épreuve et ne connaissaient pas du tout ce bateau. Les conditions météo ont été très difficiles et les compétiteurs aguerris (certains sont mêmes des spécialistes de ce bateau). Le premier jour fut un peu celui de la découverte du potentiel du bateau, le deuxième a vu l'équipage des Zulùs passer deux fois en tête et terminer à la très honorable 6ème place. Un beau résultat pour une première…

Dès la première année, ils deviennent vice-champions de Méditerranée 2012 ! Beaucoup s'en contenterait mais les Agathois sont des guerriers, des "guerriers à mains nues" d'ou le nom de Zulù. François Alicot, qui est aussi vendeur de voiles pour Elvstrom Sails dans la Zone Technique depuis 30 ans, travaille sur la conception de voiles hyper légères et robustes en couches de carbones. Il a fait réalisé spécialement pour la Giraglia, un Spi asymétrique A5, et conçu d'autres voiles pour compléter leur garde robe aussi bien dans les petits airs que dans les allures portantes. "*L'objectif est de faire avancer le bateau le plus vite possible et par n'importe quel temps. Cette année, nous avons corrigé la position du mât pour être plus performants dans le petit temps et travailler sur la conception de plusieurs voiles*". Pour la Giraglia Rolex Cup, François Allicot et son équipe ont enroulé la pointe nord de la Corse avec 16 milles nautiques d'avance sur leur rival italien de l'année précédente… "*La grosse épreuve qui a fait la différence, c'est la SNIM (Semaine Nautique Internationale de Marseille) : 150 voiliers, 1 200 régatiers et 32 inscrits dans la classe IRC4. On a sauvé les manches dans le petit temps et on l'a emporté dans la baston, à l'issue d'une très belle huitième manche courue entre les îles Riou et les Calanques de Marseille...*" Après, vous connaissez la suite… le Tour de Corse, emporté haut la main et le titre de Champion de Méditerranée 2013.

Aujourd'hui, les "Zulùs boys" c'est fini, en tout cas sur le JPK 10.10 Zulù ! Avec de tels résultats, peut être pourrons-nous rêver avec eux à de nouvelles aventures hissant haut les couleurs d'Agde sur un monotype de série, le "Grand Surprise", pour un Tour de France Amateurs. Sponsors, partenaires, la vague est dans votre camp !

Finale du championnat IRC au Havre

©Robin Christol

Un beau palmarès

- { Vainqueur du championnat Méditerranéen IRC4
- { 1er Festivak Armen - Saint-Tropez
- { 2nd IRC - Port Camargue
- { 2nd Massilia Cup
- { 1er SNIM
- { 1er IRC - Sainte-Maxime
- { 1er Hyères Séries
- { 1er Giraglia Rolex Cup
- { 1er Tour de Corse

3 000 milles effectués
durant la saison de courses
Record de vitesse du bateau : 23,92 nœuds

Du très haut niveau

au Centre International de Tennis

Des installations de qualité et inégalées dans le Sud de la France, voilà l'argument de poids qui a permis à la Ville d'Agde et au Centre International de Tennis du Cap d'Agde de recevoir durant toute une semaine, du 12 au 20 octobre derniers, un grand nombre de professionnels de la petite balle jaune à l'occasion du tournoi international de tennis masculin "ITF FUTURE INDOOR". Des joueurs classés parmi les meilleurs, de la 350ème à la 500ème place mondiale, venus gagner des points pour le classement ATP.

Il faut dire que le feu vert à tout de suite était donné lors de la visite de l'infrastructure par la Fédération Française de Tennis, une satisfaction pour Francis Gasquet, Directeur du CIT, et Nicolas Rouquairol, Directeur des Sports de la Ville.
Une opération totalement réussie à en juger par l'affluence : plus de 700 personnes pour les demi-finales et la finale, au cours desquelles les 56 joueurs en lice ont offert au public un spectacle de qualité.
Pour la Co-directrice du tournoi, Caroline Beltrame, dont le palmarès est pour le moins impressionnant (34ème mondiale en 2007, ¼ de finale à Wimbledon en 2006 et 1/8ème de finale à l'US Open en 2008), *"cette première édition au Cap d'Agde a été une réussite sur toute la ligne. Pour avoir moi-même participé à cette catégorie de tournois au début de ma carrière, je n'en ai pas vu de meilleur. Le retour des joueurs et des officiels, comme celui du superviseur international du tournoi, monsieur Michel Renaux, a été plus que positif. Je citerai également Calvin Hemery, finaliste du tournoi, qui a déclaré lors de la remise de prix que "ce tournoi est le meilleur "Future" que j'ai jamais vu!". Même ressenti pour le vainqueur, Andis Juska"*.

Vainqueur : Andis Juska, 470ème au classement ATP, tête de série n°2
Finaliste : Calvin Hemery, 717ème au classement ATP, tête de série n°7

Il est vrai que sur cette compétition, il y en avait pour tout le monde. Animations pour petits et grands, soirées, et bien sûr conférence organisée par le Club des Managers sur le thème "Femme sportive de haut niveau ou chef d'entreprise, les conditions de la réussite", dont les intervenantes étaient deux grandes sportives, Delphine Le Sausse, Championne du monde de ski nautique handisport, et naturellement Caroline Beltrame, présentes aux côtés de deux chefs d'entreprise. Un débat passionnant animé par Paul-Eric Laures, et qui a permis de mettre en parallèle les gestions de carrière de ces deux métiers parfois contraignants.
Même satisfaction pour le Maire d'Agde et son Adjoint en charge des Sports. *"Avec la venue de tels professionnels de tennis, le Centre International retrouve ses lettres de noblesse"*. Une occasion pour le coordonnateur de l'événement, Nicolas Rouquairol, de prouver qu'Agde, au travers du CIT, a toute sa place dans l'organisation de ce type de tournois et que cette réussite est *"le fruit d'une vraie synergie entre toutes les personnes investies d'une mission, de l'accueil au bar, de la restauration à la logistique, en passant par le cordeur, le kiné, et jusqu'aux petits ramasseurs de balles qui ont fait un excellent travail"*.
Tout ce petit monde a en effet permis que tout se passe au mieux pour ce 1er "ITF FUTURE INDOOR", lequel a cédé la place au National Tennis Cup, une épreuve homologuée et soutenue par la FFF (Fédération Française de Tennis) et dont les finales se sont tenues du 27 octobre au 2 novembre 2013.

Du côté des travaux

De la réfection à la transformation, petit tour d'horizon sur autant d'aménagements qui améliorent le quotidien des Agathois… toutes générations confondues

La rénovation de la voirie se poursuit en Cœur de Ville

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection et d'entretien de la voirie, rues et ruelles du Cœur de Ville se modernisent tout en gardant leur caractère intime. Dans la lignée des rues Haute, de la Ville et Casemate, les rues de la Placette et de la Glacière, au même titre que la rue Molière, sont aménagées avec des matériaux plus nobles de type pavés en basalte et béton désactivé et, lorsque cela est nécessaire, un renouvellement des réseaux d'eau potable et des eaux usées.

La rue Ernest Renan, un trait d'union entre le centre historique et le bourg

Cette rue, actuellement en travaux, est un axe commerçant très fréquenté. Elle sera totalement requalifiée d'ici à la mi-janvier 2014 afin de permettre aux piétons d'y circuler en toute sécurité, par le biais d'un profil de voirie à plat, mettant au même niveau voie et trottoirs. Pose de pavés en basalte et de béton désactivé, changement de l'éclairage, création de carrés végétaux et pose de mobilier urbain viendront embellir cet axe qui relie le centre ancien au Forum Jean Roger. Tous ces aménagements s'accompagnent de la mise en conformité des réseaux d'eaux potables et usées, de la création d'un réseau pluvial, de l'effacement des réseaux aériens ainsi que de la mise en place de deux containers enterrés. Enfin, il est également prévu de sécuriser le carrefour des rues Brescou et Renan par la réalisation d'un plateau surélevé. D'un coût de 390 000 euros, ces travaux doivent durer environ trois mois, une période durant laquelle les commerces resteront ouverts et accessibles.

La route de Sète,
un axe majeur du réseau routier requalifié

Dans le cadre de l'aménagement de nouvelles circulations douces sur l'ensemble du territoire agathois, c'est toute la route de Sète qui a été transformée cette année. Ainsi, avant la saison 2013, les travaux de la première tranche, sur la partie basse de la voie, ont permis de créer une piste cyclable en enrobé coloré ocre ainsi qu'une partie en sable stabilisé afin de tenir compte des contraintes des racines de pins. Cet aménagement s'est fait dans la continuité de celui du Bd du Monaco.
La deuxième tranche, qui a démarré en septembre et concernait cette fois la partie haute, a consisté à enfouir les réseaux existants pour l'électricité et le téléphone et à mettre en place un enrobé coloré ocre sur l'emprise existante des voies douces. Le chantier s'est achevé mi-novembre.
Ce travail a été mené de concert avec le Conseil Général de l'Hérault s'agissant de la remise à neuf de l'enrobé sur cet axe avec, au préalable, la reprise des bordures et des trottoirs ainsi que l'enlèvement de la première couche. Il est à noter au passage que ces déchets routiers sont revalorisés de 90 à 100 %, puisque réutilisés pour les enrobés d'autres routes. Ces travaux représentent tout de même 8 000 m^2 sur 1,100 kilomètre et 1 500 tonnes de goudron ! Montant total de l'opération : 355 000 euros TTC. Un investissement qui permettra aux usagers de se déplacer en toute sécurité sur le réseau, lequel compte aujourd'hui plus de 35 km de pistes cyclables. Ces travaux vont se poursuivre prochainement avec l'intervention sur les réseaux de France Telecom et d'EDF, ainsi que par la création de nouveaux mâts d'éclairage public.

Les arts du cirque font le grand plongeon !

La piscine René Carayon transformée pour les accueillir

Tous les Agathois se sont un jour ou l'autre rendus à la piscine René Carayon, plus connue sous le nom de "Piscine Tournesol". De beaux souvenirs que l'on doit à la Ville d'Agde qui s'est portée à l'époque candidate pour la création d'une piscine dite "Tournesol". Celle-ci avait ouvert ses portes en novembre 1975 dans le cadre du plan "Mille Piscines" programmé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Une structure conçue sous le mandat de Pierre Leroy-Beaulieu donc, et qui a fermé, le temps d'une transformation, plus de 35 ans après.

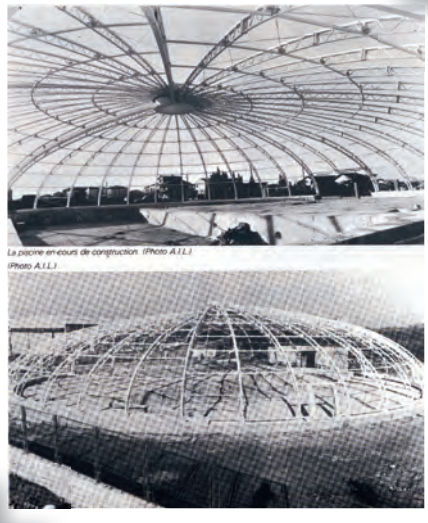

La piscine en cours de construction (Photo A.I.L.)

L'équipement, vieillissant, qui avait été remplacé en 2011 par un centre aquatique moderne, la "Cité de l'eau", a été récemment transformé en espace dédié aux Arts du Cirque. C'est après avoir exploité plusieurs pistes de réflexions sur son devenir, qu'il a en effet été décidé de la modifier afin de l'ouvrir à cette entité du service des Sports qui ne possédait plus de lieu attitré depuis l'incendie, avant l'été, du chapiteau installé près du Palais des Sports.

Démolition des plongeoirs, reprise des évacuations, mise en conformité de l'électricité, remblayage du bassin et réalisation d'un enrobé sur l'ensemble de l'espace, avec la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, autant de travaux qui ont été réalisés là pour un montant de 53 000 euros et qui permettent désormais aux jeunes Agathois de pratiquer les Arts du Cirque dans de bonnes conditions.

Pour 2014, la création de vestiaires extérieurs est prévue en fonction de la capacité du nombre de personnes à accueillir et du fonctionnement de l'espace qui pourrait être mutualisé.

Un exemple de reconversion architecturale réussie et sans aucun doute unique en son genre !

Au Cap d'Agde, une série d'aménagements afin d'améliorer la vie quotidienne

Afin de faciliter l'accès au parking donnant plage Richelieu Est, un passage piétons a été créé. Des travaux de réfection et de terrassement ont été nécessaires, ainsi que la mise en place de rochers avec en finition des enrobés à chaud.

Tout près du plan d'eau et de la ceinture verte qui mène au Mail de Rochelongue, une passerelle désormais sécurisée permet aux usagers de rejoindre en toute sécurité le front de mer. Les agents de la Régie Voirie ont bâti pour cela de part et d'autre du pont deux murets. Dans un premier temps, ils ont appliqué un enduit monocouche couleur basalte puis, dans un second temps, ils ont posé un couronnement en basalte sur la partie haute du mur.

Enfin, la Régie a également posé 30 mètres linéaires de barrière sur l'allée des Phocéens, qui fait face à la "Plagette". Il s'agit de barrières de sécurité en plastique 100 % recyclé et imputrescible, qui viennent compléter les 2 800 mètres linéaires déjà posés sur l'avenue de Belle Isle. Un bel exemple de travaux "durables"…

Le futur visage DE LA PLACE MOLIÈRE

Dans la continuité visuelle et patrimoniale de l'"Ilot Molière", qui ouvert à l'été 2012 et offre un espace culturel et touristique en Cœur de Ville regroupant l'Office de Tourisme, la salle Molière ainsi que la Galerie de la Perle Noire et le Site des Métiers d'Art, c'est au tour de la place Molière d'être entièrement réhabilitée. Les travaux, programmés pour janvier 2014, permettront à cette ancienne place de retrouver, par le biais de matériaux nobles, tout son caractère. Il est également prévu l'aménagement d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite vers les entrées de la salle Molière et la Galerie de la Perle Noire. La place sera totalement pavée en pierres de basalte et un magnolia sera installé en son centre. Un lieu qui devrait pouvoir ainsi accueillir, de par son nouvel agencement, des animations culturelles en plein air.

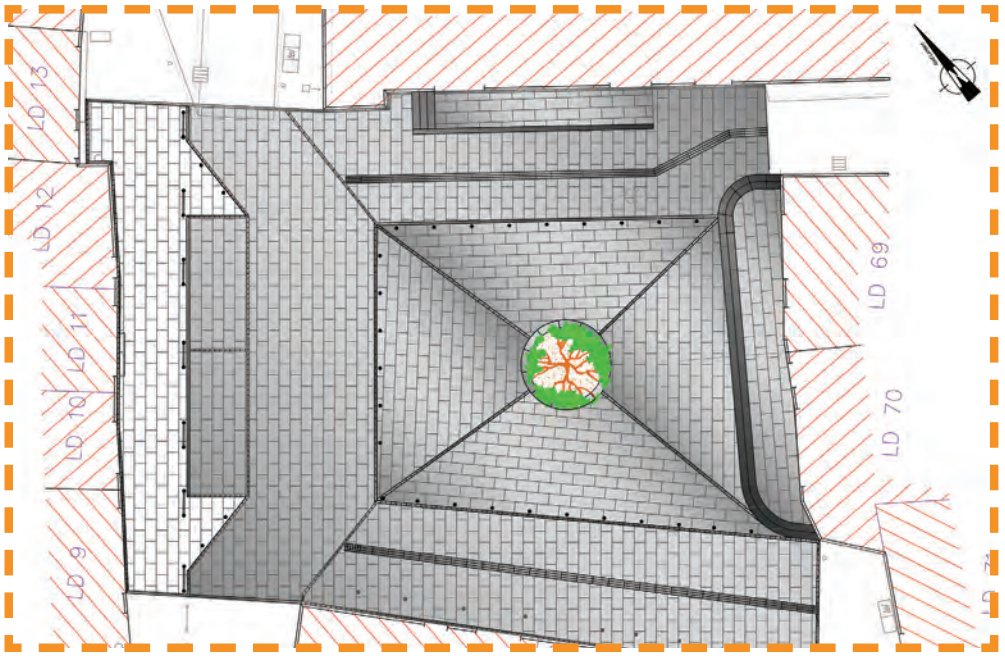

La place Molière vue de dessus. Matérialisé en gris, le pavage en pierres de basalte. Au centre, la touche verte représente le magnolia qui sera planté au milieu de la place

Bienvenue
aux nouveaux Agathois

Comme le veut la tradition en ce mois de novembre, les nouveaux Agathois ont été officiellement accueillis par le Maire et les membres du Conseil Municipal lors d'une soirée de bienvenue qui s'est tenue jeudi 14 novembre, au Moulin des Evêques. L'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir la richesse de la vie locale et associative grâce aux nombreux stands présents dans la salle, avant que le Maire ne prenne la parole, les remerciant en préambule, tout comme les associations, d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation. *"C'est, pour nous, le meilleur des encouragements. Cela montre qu'une ville comme Agde est dynamique et attrayante"*.
Après avoir évoqué les différents atouts de la cité, le Maire a conclu en rappelant qu'Agde comptait *"7 Comités de Quartier, qui sont là pour échanger et faire avancer les choses afin que notre commune soit la plus agréable possible à vivre. Mais la richesse d'une ville, c'est d'abord et surtout ses habitants. Sur Agde, nous comptons plus de 350 associations dont les bénévoles participent à l'animation de la cité et proposent des lieux de rencontre ou de pratique d'un sport. Aujourd'hui, nous sommes heureux et fiers que vous ayez choisi de vivre dans notre belle cité et nous comptons sur vous, votre énergie et vos idées afin d'en faire une ville rayonnante et toujours plus agréable à vivre"*.
La soirée s'est achevée sur un apéritif en musique, au son du duo des "Filles" qui ont fait danser un bon moment une partie de l'assistance…

Rencontre avec les nouveaux Agathois…

Laetitia *{33 ans}*

Originaire du Puy de Dôme, cette secrétaire médicale de formation a passé, depuis sa tendre enfance, tous ses étés à faire des châteaux de sable sur les plages du Grau d'Agde avec ses cousines et ses cousins. Amoureuse de la ville, elle a choisi de s'y installer pour sa tranquillité. Après son aménagement, Bernadette, sa maman, et une amie n'ont pas tardé à la rejoindre pour s'y installer à leur tour. Une vraie contagion sans nul doute due au soleil, à la mer et à l'art de vivre agathois !

Aux côtés des services de la Ville, de nombreuses associations sont venues tenir un stand et se présenter aux nouveaux Agathois

Vincent, Laetitia et Charlotte
{36, 33 et 5 ans}

Cette petite famille arrive tout droit de Paris. Natifs de la région aveyronnaise et du Tarn, le couple a profité d'une mutation professionnelle pour se rapprocher de leurs familles respectives. Vincent est fonctionnaire de Police Nationale et a sans problème échangé ses *"1h30 de trajet pour se rendre à mon travail contre 3 minutes aujourd'hui !"*.
Charlotte, inscrite à l'école primaire Albert Camus, adore aller à la plage pour s'amuser avec pelles et râteaux. Et même si Laetitia est à la recherche d'un emploi, ils n'échangeraient pour rien au monde leur nouvelle vie !

Karima *{26 ans}*

Originaire de Clermont l'Hérault, Karima a choisi Agde par amour, celui qu'elle porte à Ludovic, avec qui elle travaille comme fonctionnaire de Police. Un choix qu'elle ne regrette pas, surtout lorsqu'elle arpente les nombreuses voies douces de l'Archipel avec ses rollers. *"J'adore cette ville pour toutes les infrastructures qu'elle propose aux sportifs !"*. Une passion pour laquelle elle se donne à fond dès qu'elle en a l'occasion.

Nicole et Maurice
{65 et 68 ans}

Agés respectivement de 65 et 68 ans, Nicole et Maurice sont originaires de Clermont-Ferrand. Nés tous deux à Vichy, ils se sont mariés il y a 49 ans et ont définitivement troqué les terres volcaniques auvergnates contre le basalte agathois, après avoir découvert notre ville en 1997 lors de vacances au Cap d'Agde avec leur mobil home. Aujourd'hui, ils sont installés dans le quartier des Cayrets.

Nos deux retraités - Maurice possédait une entreprise dans le secteur du bâtiment, Nicole était sa secrétaire - ont voulu suivre leurs petits-enfants basés à Mèze. Ils l'avouent, *"le soleil, les marchés et les produits du terroir, ainsi que les vins* (consommés avec modération) *font partie des choses que nous apprécions le plus, avec les pistes cyclables. Il est vrai qu'Agde a beaucoup changé depuis qu'on la connaît. La ville s'est considérablement modernisée et améliorée"*.

Michelle et Jacques

{70 et 71 ans}

Anciens Parisiens, ces deux retraités d'EDF et de la fonction publique hospitalière, n'avaient initialement pas choisi Agde comme point de chute, mais sa voisine, Sète, où ils séjournaient durant les vacances. Après des recherches infructueuses dans la ville de Brassens, c'est une amie qui leur recommande Agde. Finalement, c'est là qu'ils se sont installés définitivement en mai dernier, au sein du quartier des 7 Fonts où ils ont trouvé leur bonheur. Parmi les points forts de la ville, c'est la possibilité de rayonner sur l'ensemble de la région qui prime pour ces promeneurs. Mais Michelle et Jacques apprécient également le Grau d'Agde et le Cap d'Agde où ils font des sorties "resto" entre amis et vont à la plage en été. *"On est très heureux ici. Le climat est extraordinaire et les hivers sont tellement doux. On a de la chance d'être venus à Agde".*

Sabrina et Lucien

{49 et 49 ans ½}

Artistes plasticiens, Sabrina et Lucien sont descendus des Vosges pour goûter à la caresse des rayons du soleil de Méditerranée. Il faut dire que Sabrina est d'origine italienne et que l'odeur de l'iode lui manquait. Lucien, lui, est venu ici pour voir *"plus de monde et échanger autour de ma passion"*. En effet, il donne vie à des sculptures monumentales baptisées "Les fallas" et concocte des spectacles pyrotechniques inspirés des "castillos de fuego" mexicains. Sabrina, elle, crée des sculptures plutôt exubérantes voire provocantes ainsi que du mobilier en carton comme ce meuble centaure prêt à partir au galop… Ils cherchent d'ailleurs tous les deux un atelier sur Agde et aimeraient développer des projets artistiques auprès de tout public… N'hésitez pas à aller découvrir leurs œuvres sur leurs sites respectifs : santagata.monsite-orange.fr et lespyrosculteurs.monsite-orange.fr

Joseph, Katia et Joachim

{46, 40 et 6 ans}

Venus tout droit de Nouvelle Calédonie, le couple avait besoin de retrouver le soleil et la mer ! Avec ses infrastructures dignes d'une ville plus importante, Agde leur a semblé appropriée pour s'acclimater à leur nouvelle vie en métropole. Katia est cadre à la Mairie d'Agde. Joachim, lui, est au CP à Anatole France. Sa maîtresse Myriam est *"très gentille"*. Il a une grande sœur Mahina, 12 ans, qui est scolarisée au collège René Cassin, où elle s'est fait déjà plein de copines. Tous deux pratiquent une activité sportive : Joachim fait de l'athlétisme au sein du club d'Agde, l'ACPA ; quant à Mahina, elle joue au volley. Joseph, le père de famille, Wallisien au physique impressionnant, porte le projet de lancer la commercialisation de la pirogue polynésienne à balancier sur la région. En effet, la Fédération Française est en plein essor, avec 35 clubs aujourd'hui, et le "Va'a" se développe rapidement, en s'appuyant sur la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK). Joseph pense d'ailleurs créer un club sur Agde, en partenariat avec le Centre Nautique du Cap d'Agde.

"me, myself and I"

Une expo "made in" Chris Orvis

Chris Orvis fait partie de ces artistes qui, à la recherche perpétuelle de leur "moi intérieur", nous permettent à nous, spectateur, de nous interroger sur le nôtre.
Installée depuis plusieurs années en tant que plasticienne au sein du Site des Métiers d'Art d'Agde, Chris nous a fait le plaisir d'exposer, durant les mois d'octobre et de novembre, un travail monographique au sein de la nouvelle Galerie de la Perle Noire.
Une exposition organisée par le Site des Métiers d'Art de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et regroupant une trentaine d'œuvres.
Un univers très intime qu'est venu découvrir, jeudi 10 octobre dernier, le Maire d'Agde en compagnie de la Conseillère en charge du Développement des Métiers d'Art.
L'occasion pour Chris Orvis de mettre des mots sur son travail : "Me, Myself and I", autrement dit "Moi, Moi-même et Je", parle *"de l'état d'esprit solitaire et du dialogue intérieur qui m'enveloppent pendant le processus de création.*
Mon travail s'inspire de mes expériences personnelles, se nourrit de féminisme et de la question : "quel est ce moi que je recherche au fond de moi-même ?". Je crée dans le but de trouver la clarté en moi-même. J'utilise des matériaux divers, qui sont transformés par leur assemblage en œuvres cohérentes. Et même si mon état émotionnel peut être tourmenté, mon intellect et mes mains créeront dans la précision. Mes créations parlent de moi, mais elles invitent aussi le spectateur à l'introspection et peut-être à vivre un instant de révélation".
Outre l'exposition au Site des Métiers d'Art, Chris Orvis a participé à Ob'Art, un salon basé au Corum de Montpellier, le premier du genre en Méditerranée dédié aux objets d'art contemporains. Avec quatre autres artistes, elle a eu en charge la scénographie du lieu qui a accueilli, du 29 novembre au 1er décembre derniers, 70 artistes répartis en six univers regroupant art de la table, bijoux, décoration, mobilier, stylos, mode et accessoires.
Plus d'infos : www.salon-obart.com

Aujourd'hui, même si l'exposition a fermé ses portes, vous pouvez toujours rencontrer l'artiste dans son atelier, situé 12 impasse Molière en Agde !

Exposition ODYSSÉE

A découvrir du 13 décembre 2013 au 30 mars 2014
A la Nouvelle Galerie de la Perle Noire
Ce nouveau rendez-vous des Métiers d'Art a pour thème le voyage et la Méditerranée, de l'Antiquité à nos jours. Quelque 200 créations, provenant des créateurs, artisans, antiquaires et commerçants du territoire de l'Agglomération, ainsi que de la trentaine d'acquisitions réalisée auprès des artisans des pôles d'Agde et Pézenas mais aussi du céramiste Loul Combres, seront ainsi à découvrir au gré d'un parcours en 4 étapes.
Du lundi au samedi
9h00/12h00 et 14h00/18h00
6 place Molière, Ilot Molière, Agde
Renseignements au 04 67 26 94 12

Le site d'Embonne

comme vous ne l'avez jamais vu…

Une exposition archéologique et virtuelle à découvrir jusqu'au 27 avril 2014

C'est une exposition qui vous invite à voyager… dans le temps, que vous propose le Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine d'Agde jusqu'au 27 avril prochain. Inaugurée le vendredi 8 novembre dernier par le Maire d'Agde, son Adjointe en charge de la Culture et la Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, elle vous propose de faire un bond dans le temps, direction le 1er siècle de notre ère, afin d'y découvrir la vie quotidienne d'une villa romaine. Pas de voyage dans l'espace en revanche puisque le site concerné n'est autre que celui d'Embonne, situé à seulement quelques dizaines de mètres au nord-ouest du musée. Là, durant neuf siècles, la vie s'est développée, d'un habitat rural, grâce aux carrières de basalte, jusqu'à une villa prospère sous l'Empire Romain.

60 ans de fouilles

Comme l'a expliqué le Maire d'Agde après avoir coupé le ruban inaugural, ce site a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles depuis qu'*"il a été découvert en 1938 par le pharmacien et érudit local Raymond Aris. En 1939, une équipe de réfugiés espagnols, sous la conduite de Prat Puig et encadrée par Raymond Aris, réalise une première campagne sur cette zone. Il faut ensuite attendre 1985 pour constater une série de sondages clandestins plus au sud, qui font apparaître un grand nombre d'objets et de structures signifiants une construction romaine d'envergure. Ce constat permet d'organiser dès 1986 et jusqu'en 1994 des campagnes de fouilles autorisées, menées par notre conservatrice en chef des musées, Odile Bérard-Azzouz, suivie de Iouri Bermond et Hervé Pomarède"*, sur deux secteurs plus étendus. Dans ce cadre, le plan d'ensemble de la villa romaine est dégagé, structurant les différents espaces de fonctionnement du domaine. Ces fouilles ne sont pas exhaustives, ce qui va générer, à partir de 1994, une protection du site afin de mettre son exploitation scientifique en attente.

Le site, lui, a été nettoyé et sécurisé en 2012 *"grâce à un chantier mené avec le PLIE* (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) *en lien avec la Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Aujourd'hui, les nombreux objets découverts au fil des ans sont exposés au Musée où ils sont préservés pour les générations futures. Ils montrent combien l'histoire d'Agde est riche et s'enrichit encore au gré des découvertes, comme celles réalisées sur le site de la Motte ou celle, plus récente, de l'église Sainte-Marie juste à côté de la cathédrale Saint-Etienne"*.

Pour finir, le Maire a remercié *"la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles, qui a subventionné cette exposition"* avant d'annoncer que le Musée avait *"obtenu le renouvellement du Label Qualité Hérault"* et que la Ville travaillait actuellement *"avec la Région sur une nouvelle implantation"*. Il a enfin remercié l'AMA, l'association des Amis des Musées d'Agde, *"qui nous a apporté cette année une aide à hauteur de 2 000 euros pour la rénovation du tableau "La jeune fille en prière". Grâce à son soutien, nous allons plus vite dans la restauration de notre patrimoine"*. Des remerciements salués par la présidente de l'association, Marie-France Calas, qui a tenu à préciser pour sa part qu'*"en plus de cette aide de 2 000 euros, l'AMA a, avant l'été 2013, donné 2 500 euros pour le traitement par anoxie du mobilier château Laurens acquis à Drouot et aujourd'hui exposé au Musée Agathois Jules Baudou"*.

5 espaces pour découvrir les collections d'Embonne

L'exposition se décline autour de 5 espaces et présente statuettes, vaisselles, outils, monnaies, objets usuels et cultuels, prêtés par le Service Régional de l'Archéologie (SRA Languedoc-Roussillon) et le Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde (GRAA) :

{ Espace 1 : **Le territoire d'Agathé au 1er siècle**
Suivre en 3D son évolution schématique, des derniers mouvements géologiques à l'organisation du maillage rural, jusqu'à l'implantation de la villa.

{ Espace 2 : **Dans une rue d'Agathé**
Fabriquer et vendre, échanger et commercer, compter et jouer : venez observer la vie foisonnante d'une rue marchande de la cité romaine...

{ Espace 3 : **A l'extérieur de la cité**
Cultiver et récolter, élever et pêcher : les activités économiques des "villae rusticae" en Narbonnaise.

{ Espace 4 : **La villa Embonne durant le Haut-Empire**
Construire et décorer, manger et boire, sacrifier et banqueter : découvrir la vie publique des propriétaires et parcourir l'architecture de la villa grâce à la 3D.

{ Espace 5 : **Les parties privées de la villa**
Se vêtir et se parer, s'éclairer et dormir.

Cerise sur le gâteau, de petits films de reconstitution archéologique ainsi que des animations 3D, réalisés pour les premiers par Cinékraft, avec la complicité de l'Institut Historique de la Narbonnaise, ainsi que des associations Embonne, le reflet de l'Antiquité et Philocalie, et pour les secondes par le studio Fairview 3D (Philippe Couderc), viennent illustrer et compléter la thématique développée, dans quatre des cinq salles de l'exposition. Histoire de vous permettre de découvrir en images la vie quotidienne dans une rue d'Agde et au sein de la villa ou encore la visite de la villa elle-même grâce à une reconstitution 3D. Bref, une découverte aussi bien didactique que virtuelle, à faire en famille !

André Boul
René Paraire
Rétrospective en terre agathoise

Du 13 décembre 2013 au 14 janvier 2014, la Ville d'Agde présente, au Moulin des Evêques, une exposition consacrée aux peintres André Boul (1909-1979) et René Paraire (1919-1987), deux figures artistiques bien connues entre Agde, Sète et Béziers à partir des années 60. Au total, c'est plus d'une centaine d'œuvres, dont la grande majorité est issue de collections privées, qui seront présentées au public pendant un mois.

R. Paraire
Aquarelle
Les deux Frères
Collection privée
Marie Rouillard

Intitulée "André Boul - René Paraire • Rétrospective en terre agathoise", cette exposition présente les regards croisés de deux peintres méritants qui, en véritables chroniqueurs, ont saisi inlassablement l'agitation populaire des bords de quais et la vie quotidienne dans le Languedoc méditerranéen de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.
Le premier, André Boul, originaire du Pas-de-Calais, a suivi une formation dans le Montparnasse de l'entre-deux-guerres avant de s'installer dans notre région au début des années 50, région qu'il ne quittera plus.

R. Paraire
Notre-Dame du Grau : café
Collection privée
Chantal Paraire

R. Paraire
Nature morte
Collection privée
Michel Jougla

A. Boul
Les gars de la Marine
Collection privée
Marie Rouillard

A. Boul
Les deux Frères
Collection privée
Marie Rouillard

Le second, Paraire, s'est formé à l'école des Beaux-Arts de Tunis et de Paris, avant de s'installer au Grau d'Agde en 1950.
L'un et l'autre s'illustrent dans la représentation du Languedoc méditerranéen : paysages naturels, vues urbaines et marines constituent la part importante de leur travail, sans oublier l'art du portrait et de la nature morte.
Dans l'œuvre d'André Boul, les références à Vlaminck (artiste fauviste et cubiste), qu'il a certainement connu à Montparnasse, sont manifestes dans nombre de ses marines aux couleurs violentes ; dans ses vues de villes, c'est à Soutine (artiste peintre expressionniste) que l'on rapproche volontiers le traitement des maisons, penchées et tordues comme des flammes.
L'art de Paraire est différent. Ses paysages aux couleurs vives et aux effets de lumière puissants rappellent la leçon de Cézanne, alors que ses portraits très enlevés et ses natures mortes rapidement brossées le rapprochent de la virtuosité d'un Toulouse Lautrec. Dans certains grands formats, la citation aux Sétois d'adoption François Desnoyers et Gabriel Couderc est également bien marquée.

Que vous soyez passionné ou simple amateur de peinture, ne ratez pas cette exposition qui réunit pour la première fois un grand nombre d'œuvres de Boul et Paraire, deux artistes peintres dont le souvenir est bien présent à Agde.
La Ville d'Agde remercie tous les collectionneurs pour leur collaboration à cette exposition et tout particulièrement Chantal Paraire, la fille de René Paraire.

R. Paraire
Portrait de pêcheur
Collection privée
Michel Jougla

A. Boul
Vue d'Agde
Collection Musée Agathois Jules Baudou, association Escolo daï Sarret

Infos Pratiques

Vernissage de l'exposition
jeudi 12 décembre 2013
à 18h30
Moulin des Évêques
Avenue du 8 Mai 1945
34 300 Agde

Exposition ouverte
du 13 décembre 2013
au 14 janvier 2014
tous les jours sauf dimanches et jours fériés
10h00-12h00 / 15h00-19h00
Entrée libre

Renseignements

Direction de la Culture
04 67 94 60 01
www.ville-agde.fr

André BOUL
Un dandy extravagant à l'œuvre prolixe

André Boul, né André Bourbiaux, naquit en 1909 à Peuplingues, petit village du Pas-de-Calais. Issu d'une famille bourgeoise, ce dandy extravagant, qui fut un temps marié à une femme de la haute société qu'il appelait "la comtesse" ou "la marquise vitrée", ne délaissa sa vie choyée d'artiste que le temps de la guerre. Abandonnant alors palettes et pinceaux, il s'investit à corps perdu dans la cause nationale. Choisissant son camp, il fut résistant et maquisard dans l'arrière-pays héraultais, au-dessus de Lodève. Mais il ne s'en vantait guère, glissant au beau milieu d'une conversation entre amis proches, ces informations précieuses sur lesquelles il évitait soigneusement de s'attarder.

Baroudeur invétéré, André Boul vécut aux quatre coins de France (en Bretagne, sur la Côte d'Azur, à Marseille, dans un petit village du Tarn appelé Cordes-sur-Ciel où il rencontra le peintre provençal Yves Brayer, avec lequel, dit-on, il créa "L'Académie des milles Cordes", ainsi qu'à Paris) mais également quelques mois à Venise.

Il est âgé d'une quarantaine d'années lorsqu'il débarque à Valras, sur l'invitation de Camille, qu'il avait rencontré à Pigalle, et qui avait su entrevoir toute la potentialité artistique de Boul. Là, dans ce village de pêcheurs, où Camille vient d'acquérir un café qu'il avait baptisé de son nom, le peintre pose ses valises. La proposition aura d'ailleurs une suite puisque l'une des premières expositions de Boul dans l'Hérault sera d'ailleurs "Chez Camille". Ce choix n'était pas aussi hasardeux qu'il en avait l'air, car Boul connaissait la région pour l'avoir déjà traversée, et même s'il était loin de penser qu'il allait y vivre (et même y rester jusqu'à la fin de ses jours), ce départ pour le sud représenta pour lui une sorte de retour en terre connue. Il vivra ainsi entre Valras, Béziers, où il exposa à plusieurs reprises, Sète et Agde. C'est là qu'il fera, à la fin des années 50, la connaissance de Jules Baudou, homme d'affaires, amateur d'art et artiste à ses heures perdues, mécène et excellent chanteur de surcroît dont le Musée Agathois porte aujourd'hui le nom. Propriétaire de "La Galiote", l'homme prendra Boul sous son aile. Il aimait sa peinture, son caractère insoumis, son originalité et ses débordements. Boul quittera Agde à plusieurs reprises mais il y reviendra toujours et y finira même sa vie. En effet, entre Agde et Béziers, l'artiste avait fini par se créer une famille de cœur. Le solitaire s'était trouvé de nouvelles racines. Tout le monde ou presque le connaissait. Bien sûr, il y avait "La Galiote", le "Bar de la Marine" et "Chez Bébert", une autre figure locale pour qui il s'était pris d'amitié et avec lequel il festoyait jusqu'à l'aube. Mais il y avait aussi des lieux plus anodins, moins pittoresques qui, à ce moment-là de sa vie, revêtaient pour lui un sens singulier.

André, Pierre, Constant Bourbiaux s'est éteint le 11 juillet 1979 dans un hôpital de Montpellier. Il repose au cimetière d'Agde.

En faisant connaissance avec le personnage qu'il a été, on ne peut s'empêcher d'établir une similitude flagrante entre l'artiste et son œuvre. Une peinture parfois surprenante par les différentes voies exploitées, tantôt sombre, tantôt lumineuse, tantôt sage, tantôt exubérante, mais démontrant toujours une quête d'authenticité.

Peintre de l'ombre et de la lumière, Boul se nourrissait de tout ce qu'il voyait. Sa mémoire avide emmagasinait les images, les impressions, les contrastes. L'œil devenait chaque fois plus acéré, plus prompt à saisir l'essentiel. En recherche perpétuelle, la peinture était son véritable langage. Il faisait croître son exigence à mesure que son art s'épanouissait et contrairement à son attitude dans la vie, face à la toile, il ne jouait aucun rôle.

Artiste prolixe, Boul peignait vite et beaucoup. On estime son œuvre à plus de 2 000 toiles, aquarelles, tentures et autres fresques disséminées au hasard de ses étapes. De nombreuses toiles ont en effet servi à payer les dettes occasionnées par son train de vie. Un système de troc s'était même mis en place, permettant la circulation de ses œuvres qui échouaient en grande partie entre les mains de personnes qui l'appréciaient, le côtoyaient de près et propageaient, aux alentours, sa réputation de peintre local.

Parmi ses thèmes de prédilection, on trouve les paysages, l'eau, les portraits, les tavernes ainsi que les "tapisseries", de grandes toiles représentant des allégories médiévales.

Les rues noires d'Agde l'ont beaucoup inspiré, les asymétries, les perspectives distordues, les motifs ornementaux, les carrés de couleur jetés au beau milieu des ombres, les arches sombres. Il ajoutait parfois des personnages, imaginaires, dont la présence était purement anecdotique. Il peignait aussi Agde, Venise et Béziers en pleine lumière, usant de tonalités beaucoup plus chaudes, de transparences et faisant ondoyer ces bouts de villes dans des lumières aqueuses.

Sa peinture a beaucoup influencé les artistes de la région.

Portraits, Georges Cléophas et Chantal Paraire

René Paraire

Toutes les couleurs de la Méditerranée

C'est le 22 novembre 1919, à Gafsa, que René Paraire voit le jour. Il a deux frères, Marcel, l'aîné de la fratrie, et Pierre, le petit dernier, fruits de l'union de Victor Paraire, Receveur principal des Monopoles de la Ville, avec Henriette Vidal.

Dès son plus jeune âge, René semble peu enclin pour les études et préfère le maniement des crayons au travail scolaire. En 1932, il part étudier à Tunis, mais là encore, il délaisse les cours au profit de la peinture, et organise, à l'insu de sa famille, sa première exposition. Ses parents, convaincus par la passion et l'aptitude de l'adolescent pour les arts, l'inscrivent à la nouvelle École des Beaux-Arts de Tunis où il reçoit la formation académique indispensable à tout jeune artiste. René obtient plusieurs bourses d'étude qui lui permettent d'effectuer son "Grand Tour" entre 1934 et 1936, en Italie et aux Pays-Bas. En 1937, il part vivre à Paris où il y reste deux ans avant de retourner à Tunis. C'est apparemment à cette période qu'il effectue ses multiples recherches sur la lumière méditerranéenne. Il les met à profit dans de nombreuses peintures et dessins qu'il présente au public lors d'expositions collectives.

Bien que réformé, René Paraire prendra, à partir de 1942, une part active dans la campagne de Tunis qui oppose les troupes alliées aux Allemands et aux Italiens. Intégrant les Forces Françaises Libres, il rejoint l'Angleterre en 1944 avec l'ensemble des troupes pour préparer le débarquement en Normandie. Après la guerre, il tourne définitivement le dos à une vie passionnée et exaltante. Il sort de cette période, certainement très riche en émotions, affaibli et, peut-être, quelque peu déprimé, un état dont il semble ne s'être jamais départi tout au long de sa vie.

René Paraire n'organisera aucune exposition d'envergure, ne participera à aucun salon régional ou national et ne sera attaché à aucune galerie. Il choisit au contraire d'aller vivre et travailler loin des centres artistiques qu'il avait fréquentés et part s'installer dans l'Hérault au Grau d'Agde. Un choix qui n'est pas anodin puisque son père en est originaire et que René y a passé une partie de ses vacances d'été depuis 1932. Il représente en peinture, à l'aquarelle ou au crayon, le paysage qui l'environne, comme les étendues de plages, la longue jetée ou les petites barques de pêcheurs. La ville d'Agde attire aussi son attention, notamment la majestueuse cathédrale Saint-Etienne, les rues de la vieille ville, les rives de l'Hérault, l'embouchure dans la mer Méditerranée, les bateaux du chantier naval de la famille Palumbo ou encore les bords ombragés du Canal du Midi, qui représentent ses sujets de prédilection.

Au début des années 50, l'artiste commence à fréquenter assidûment les cafés, pratique qu'il conservera jusqu'à la fin sa vie. Dans ces lieux de sociabilité, il côtoie bien sûr les gens de mer, dont il réalise des portraits saisissants, et rencontre Robert Finck, un artiste tchécoslovaque installé à Agde depuis la dernière guerre. Peintre et publiciste, ce dernier l'oriente vers une représentation plus théâtrale de la nature. C'est à cette période que la vision plus sombre et dramatique du paysage maritime apparaît dans l'œuvre de René Paraire. En 1953, les contingences matérielles l'incitent à prendre un emploi stable en tant que peintre-décorateur dans l'entreprise agathoise Poujoul.

En 1957, il épouse Paulette Taillefer qui donne naissance à Chantal, leur fille unique, qu'il représentera dans de très nombreux dessins. Mais le tempérament artistique de René s'accorde mal avec un travail régulier et moins encore avec les contraintes de la décoration de commande. Renvoyé de l'entreprise, il retrouve le goût de la liberté et la peinture. Mais ses responsabilités familiales le poussent à créer son commerce de décoration peinte. C'est sûrement dans ce cadre qu'il reçoit de l'hôpital d'Agde la commande, en 1960, de deux grands tableaux destinés à décorer la cage d'escalier de la maternité. Déposés dans les années 70, les tableaux ont été restaurés au début de la décennie suivante par Suzette Béquet et reposés à leur emplacement d'origine. Ils ont rejoint depuis cinq ans le hall du nouvel établissement hospitalier.

En 1960, René décide d'exposer, au Grau d'Agde puis à Agde. Vers 1962, à l'occasion de la création du "passage" commercial reliant le quai du Grau d'Agde à la place Jean Jaurès, René Paraire expose dans l'une des boutiques une grande quantité de peintures.

Tout bascule en 1965, au décès de sa mère. La maison familiale dans laquelle il logeait est vendue par ses frères et il se retrouve sans domicile. Hébergé çà et là par quelques connaissances, au Grau d'Agde, à Agde et à Béziers, il donne ses peintures et dessins en signe de gratitude. Monsieur Jougla, l'ancien propriétaire du "Rancho", au Grau d'Agde, fut de ceux qui l'accueillirent. Les années qui suivent sont marquées par une vie d'errance. C'est à cette époque là qu'il peint avec passion des marines, des portraits et des bouquets de fleurs, sans oublier une série de Roulottes de Gitans.

En 1979, René Paraire subit une opération qui le prive définitivement de l'un de ses yeux. Affaibli, désargenté et sans logement, il est hébergé dans une caravane au Grau d'Agde au début de la nouvelle décennie. A cette précarité, il répond comme toujours par la peinture et le dessin, captant la lumière du paysage maritime qu'il aime tant. Les plages de sable, le quai et son phare, les ondulations de la mer, les barques colorées continuent à le fasciner. Mais sa santé déclinante s'accommode mal de ce logement sans confort. Ayant des difficultés à se déplacer, il entre à la maison de retraite Victor Lachaud d'Agde en 1984. Jusqu'à la fin, il continue à travailler sur les bords de l'Hérault et représente la quiétude du parc ombragé de cette ultime demeure. René Paraire y meurt le 24 novembre 1987. Il venait d'avoir 68 ans.

Rencontre avec le peintre Champieux

Professeur dans l'Education Nationale skipper, grutier… alors qu'Agde lui a consacré, du 7 septembre au 5 octobre, une magnifique rétrospective, Champieux nous révèle quelques facettes d'une vie bien remplie.

Perché au troisième étage, l'atelier de Champieux domine la Promenade et ses platanes. De là, on peut apercevoir l'Hérault et même, en se penchant, le château Laurens. Sur le rebord des fenêtres, une multitude de plantes grasses et quelques avocatiers prennent le soleil. Autour d'une tasse de café, le regard légèrement nostalgique, l'homme se dévoile peu à peu. "*Je suis né à Montpellier en 1947. Mon père, Maurice, travaillait comme ingénieur EDF et ma mère, Colette, petite main dans la couture, s'est surtout occupée de notre éducation, à mon frère et à moi*".

Cellule photographique
1971

Sa première boîte de peinture à l'huile, il la reçoit à 6 ans. *"Elle m'a été offerte par un ami de mes parents : Harry Séguéla. C'est lui qui m'a d'ailleurs initié à la peinture quelques années plus tard"*.
Champieux a eu *"une adolescence plutôt heureuse"* pendant laquelle il a beaucoup navigué. *"J'adorais partir sur la mer en dériveur"*. Ce qu'il aimait moins, en revanche, c'était les études. *"Pour faire plaisir à mon père, je suis entré au lycée, dans la spécialité électromécanique. Ce n'était vraiment pas ma tasse de thé ! Je me suis littéralement enfui en dernière année pour entrer dans un atelier privé afin de pouvoir passer le concours d'entrée des Beaux-Arts. Mes parents l'ont appris en recevant une lettre du lycée ! J'ai alors fait la promesse à ma mère de décrocher mon diplôme et de devenir professeur"*. Promesse tenue puisqu'en 1968, peu avant qu'elle ne décède - *"elle est partie vraiment trop tôt"* - il obtient le diplôme national de peinture des Beaux-Arts, avec un an d'avance ! *"Pour ce concours, j'ai peint une vingtaine de toiles dont "la cellule", en hommage à mon grand-père, qui était photographe"*. C'est à cette période qu'il rencontre la mère de sa fille unique, Marge (qui lui donnera deux petits-enfants, Antoine et Mathis), déménage en Camargue et parcourt de fond en comble, en tant que Maître Auxiliaire de dessin, toute l'Académie.

Mer du Nord Katwijk
2000

En 1978, Champieux "*plaque tout : femme et Education Nationale !* Il déménage à Sète où il restera 20 ans et comme il a toujours aimé la mer, il navigue beaucoup et convoie pendant 4 ans de gros voiliers dont le "Maramut", un bateau splendide de plus de 16 mètres. Entre deux convoyages, il continue à peindre, faire des expos et travaille en tant qu'employé nautique à Sète jusqu'en 1987. C'est à partir de ce moment, qu'il décide de se "*consacrer exclusivement à la peinture*". Il ouvre alors son premier atelier (il en est au 36ème à ce jour !) à Sète et reçoit ses premiers élèves.

Sa notoriété, il la doit à un heureux hasard : "*Un jour, chez mon encadreur, le Sous-Préfet B. Pomel s'enthousiasme pour l'une de mes toiles. Il se déplace à Sète pour me rencontrer et en achète trois pour la Région et une pour lui. A chaque fois que le Président de Région J. Blanc recevait une personnalité, on voyait une de mes toiles en fond sur le petit écran ou dans les journaux*". Un "*coup de pub extraordinaire*", qui fait que ses toiles se vendent très bien.

Champieux a eu une période "voyages" de 1997 à 2000, durant laquelle il se partageait entre Collioure et Montréal. "*Tous les 6 mois il fallait renouveler le visa, alors j'en ai profité pour ouvrir un autre atelier à Woerden, en Hollande puis un à Paris*". Période très riche intellectuellement et picturalement où les expositions se sont succédé... Aujourd'hui, il confesse qu'il partirait bien "*en Islande ou sur les îles Féroé pour trouver un autre espace, d'autres lumières et harmonies*". Sa peinture n'est pas facile. Elle n'est ni abstraite ni figurative, même si le peintre s'appuie toujours sur l'observation du réel. "*C'est la traduction de l'espace, ou plutôt des différents espaces, l'expression de la sérénité, de la transparence. Avant de signer une œuvre, il faut que je sois en parfaite harmonie avec moi-même. L'avenir est devant moi*".

Fertallières (Cévennes)
2012

un site de saison…

Après le Golf, le Musée de l'Ephèbe et le Centre Communal d'Action Sociale, c'est au tour de la Saison Culturelle de disposer, depuis le 14 octobre dernier, de son propre site web. De quoi satisfaire pleinement les internautes qui n'ont désormais plus qu'un clic à faire pour trouver les informations souhaitées et ce, qu'ils se connectent via leur ordinateur, une tablette, ou leur smartphone.
Surfant sur la tendance actuelle, le site s'ouvre sur les photos plein écran des différents spectacles à l'affiche cette saison et il suffit de cliquer sur l'onglet "en savoir plus" pour se retrouver sur la page d'accueil, sur laquelle est présenté le détail de chaque rendez-vous, mais aussi les renseignements pratiques (tarifs, abonnement et billetterie), la brochure à télécharger ou encore l'actualité de la Saison.
Bref, pour tout savoir de la Saison, une seule adresse : www.saisonculturelle-agde.fr

7 100 VISITEURS pour les Journées Européennes du Patrimoine

Pour la 30ème édition des Journées Européennes du Patrimoine, placée sous le thème de "100 ans de protection", la Ville d'Agde a offert, du 13 au 15 septembre, un vaste programme afin de mieux faire découvrir l'héritage de ses 2 600 ans d'histoire.

Pour débuter ce week-end, Michel Adgé et Jean-Claude Rivière ont présenté, en compagnie du Maire d'Agde et de la Conseillère Municipale en charge du Patrimoine, le livre qu'ils ont co-écrit sur l'histoire et l'architecture de la cathédrale Saint-Etienne. Il a aussi été question de protection avec "Les Amis de Brescou", à l'occasion d'une conférence retraçant l'histoire du Fort, donnée samedi après-midi à la Maison des Savoirs au terme de la mise en place du Conseil Scientifique de l'association. Cette conférence allait de pair avec l'une des deux expositions présentées à l'Îlot Molière et baptisée "Brescou, Histoire d'un Fort en Mer", l'autre étant consacrée à la "Vie des chanoines, entre Evêques et Consuls". Deux expositions qui ont drainé 1 659 personnes (le samedi mais surtout le dimanche), totalisant le meilleur score de ces JEP 2013.

En plus des balades en mer commentées, qui ont elles aussi connu un vif succès (1 431 personnes les ont suivies durant le week-end), des visites de la Glacière (350 personnes pour son ouverture le dimanche) et du Musée Jules Baudou (465 personnes), une animation musicale, proposée par l'ensemble vocal Melopoïa, a rendu hommage aux chants du patrimoine, accompagnée par l'orgue de la cathédrale Saint-Etienne. Nouveauté de cette édition, le couvent des Capucins du Grau d'Agde, actuellement en cours de rénovation, a été exceptionnellement ouvert au public, un site que 150 personnes sont venues découvrir en compagnie de Céline Pardies, du service Archéologique de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Et parce que le patrimoine ne concerne pas uniquement des lieux, mais également des hommes qui transmettent leur passion et leur savoir, une causerie en plein air, animée par Jean-Michel Picamoles sur les Hauts du Mont Saint-Loup, a présenté à une trentaine de curieux les secrets et les mystères du pays de Thau, dans un cadre unique. Le Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine n'a pas été en reste, en ouvrant, à côté des traditionnelles visites libres, l'accès à son laboratoire en partenariat avec "Moïra Conservation", ce qui a permis au public d'en apprendre davantage sur la conservation et la restauration des œuvres. Riche idée puisque 1 437 visiteurs (soit la 2ème meilleure fréquentation de cette édition), s'y sont rendus au cours du week-end.

Enfin, dimanche 15 septembre, le parc du château Laurens a permis de faire un bond dans le temps, pour se retrouver en 1900. En effet, un pique-nique costumé avait été organisé sous les magnolias, au son de l'orgue de barbarie, auquel 120 personnes ont participé. Et, clou du spectacle, Véronica Antonelli a donné, devant 200 personnes, un concert a capella, en incarnant Louise Blot, l'épouse d'Emmanuel Laurens.

Bref, autant d'animations qui ont permis au public, venu une fois encore nombreux puisqu'au total, ce sont 7 100 personnes qui ont participé à l'événement, de découvrir la ville d'Agde d'un autre œil.

un livre sur la cathédrale

Saint-Etienne dévoile encore ses secrets sous la plume de Michel Adgé et Jean-Claude Rivière

"Une publication sur l'un des bâtiments les plus emblématiques de la cité d'Agde, était-ce bien nécessaire et utile ?" s'interrogent, en préambule de leur livre sorti au mois d'octobre en librairie, Michel Adgé et Jean-Claude Rivière. A la lecture de l'ouvrage, intitulé *"La cathédrale Saint-Etienne d'Agde - origines et construction"*, premier d'un triptyque à paraître, la réponse est forcément affirmative. *"Nous sommes partis d'un constat simple : la nécessité de donner une suite à l'ouvrage d'Emmanuel Martin sur la cathédrale, qui date de 140 ans exactement. Cela a été l'élément déclencheur de notre démarche. Surtout qu'entre-temps, de nouveaux documents ont été disponibles à la consultation et des fouilles archéologiques effectuées. Nous possédions donc de nouveaux éléments sur notre chère cathédrale"* avoue le médiéviste Jean-Claude Rivière. Dès lors, un large travail de documentation a occupé les deux auteurs. *"Nous avons utilisé de nombreux documents, tels que les cartulaires du Chapitre d'Agde et de l'évêché d'Agde, des publications en latin, ainsi que les travaux d'archéologues. Tout cela a abouti à ce premier tome"* déclarent, à l'unisson, ces deux amoureux du patrimoine agathois.

Des recherches qui apportent un éclairage nouveau sur la cathédrale tout en affirmant certaines hypothèses. *"Tout d'abord, nous avons pu établir une chronologie cohérente de la construction de l'édifice, qui confirme les travaux précédents. Mais, surtout, nous avons pu approcher ce qu'a pu être le groupe épiscopal d'Agde avec l'église Sainte-Marie, qui pourrait avoir été découverte. Nous utilisons le conditionnel bien que nous soyons sûrs à 99 % de la découverte de cette église. Enfin, nous avons restitué les états intermédiaires de la partie haute lors des réaffectations ou transformations réalisées entre le 12e et le 14e siècle"* explique Jean-Claude Rivière. *"Notre travail a permis de mettre en évidence des éléments oubliés ou mal traités précédemment"* précise de son côté Michel Adgé.

Un travail qui trouvera sa continuité dans deux autres volumes dont le premier est aujourd'hui bien avancé. *"Ce sera une plongée dans la matière que nous avons utilisée pour l'écriture du premier. Nous publierons en l'état les documents qui nous ont servi à rédiger ce tome 1 ainsi qu'un dossier photographique des travaux de 1975, à savoir la réfection de la chapelle Notre-Dame et de la toiture"* annoncent les écrivains.

Avec cette publication, Michel Adgé et Jean-Claude Rivière nous dévoilent donc de nouveaux secrets sur cet édifice emblématique d'Agde. Car, comme ils le disent si bien, avec un brin d'humour *"la cathédrale telle qu'on la connaît n'est pas apparue du jour au lendemain sur Agde, elle possède une riche histoire"*. Et comme toutes les belles histoires, celle-ci mérite de nous être contée...

Cet ouvrage est le premier de la nouvelle collection intitulée "Agde et ses monuments", qui aura vocation à mettre en valeur les édifices majeurs d'Agde. En plus des tomes 2 et 3 à paraître, d'autres ouvrages sont d'ores et déjà programmés dans cette collection. Le premier sera consacré à Saint-André et Saint-Sever, et un autre à Notre-Dame du Grau. Sorties prévues en 2014 !

Hommage
à deux personnalités agathoises

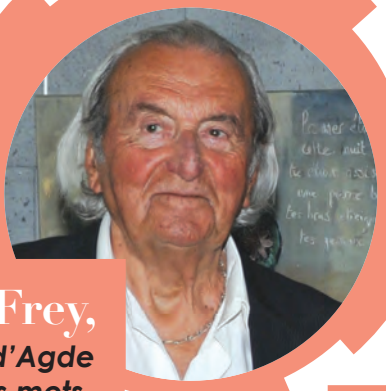

Roger Frey,
un pionnier du Cap d'Agde amoureux des mots

Homme de lettres, Roger Frey a longtemps usé sa plume dans les colonnes de Midi Libre. C'est en effet lui qui dirigea, dès sa création et pendant près de 20 ans, l'antenne locale d'Agde, d'abord installée place de l'Arbre, en plein cœur du Cap d'Agde. Loin d'être novice, il a alors derrière lui de nombreuses - et solides - années d'expérience. Une expérience débutée dans les magazines féminins où cet amoureux de la poésie et du théâtre (il a en effet suivi les cours de René Simon aux côtés de Pierre Mondy et Robert Hossein) écrit des nouvelles. Parallèlement, il devient enquêteur pour l'IFOP, Institut Français de l'Opinion Publique. Missionné par "La presse magazine", un hebdo national, pour réaliser des sujets sur la vie intime des grands magasins parisiens, il y crée la page "Nouvelle Vague", suite au succès de son entretien avec un certain… Johnny Hallyday. Une page puis deux, des émissions de radio sur RMC, des collaborations médiatiques multiples et variées… Roger Frey devient l'ami des stars : Johnny mais aussi Sylvie Vartan, Sheila, Eddy Mitchell… Sa bougeotte légendaire entraîne ensuite notre animateur de la tournée du Golf Drouot dans le Sud de la France puis plus à l'ouest (il devient un temps reporter pour "Normandie matin") avant de retrouver Paris l'espace de quelques années comme reporter free lance et attaché de presse indépendant. Après une parenthèse à Antibes, il rejoint les informations générales de Midi Libre sur Montpellier, enchaîne une saison à la Grande Motte, avant de poser ses valises sur Agde en juin 1977, où le quotidien vient de racheter le journal "Hérault Tribune" fondé par Gérard Denestèbe. Jusqu'en 1995, il sillonnera, parfois tard dans la nuit, les rues de notre cité pour alimenter l'info locale, avant de prendre une retraite bien méritée. Mais sans oublier sa passion des mots, qu'il assouvit au sein de son blog, "Les mots du sable". Marié à Laurence, père de Marianne, Sébastien et Mélanie, grand-père comblé, Roger Frey s'est éteint le 16 octobre, à l'âge de 83 ans.

Lucie Mathieu,
une vie au service de son prochain

Alors que la Ville venait de fêter les 10 ans de l'ouverture de la crèche qui porte son nom, Lucie Mathieu nous a quittés le 17 octobre dernier, à l'âge de 97 ans. C'est une femme remarquable qui disparaît, une femme qui avait consacré sa vie entière aux autres, que ce soit en tant qu'Adjointe déléguée aux Affaires Sociales de Pierre Leroy-Beaulieu, un poste qu'elle exerça durant 18 ans, de 1971 à 1989, en tant que membre de la Croix-Rouge Française, au sein de laquelle elle officia dès 1961, ou en tant que présidente de l'Union des Vieux Agathois, une association qu'elle avait fondée en 1965. En tant qu'élue, elle fut à l'origine de la création du premier bureau d'aide sociale et du premier foyer-restaurant d'Agde, le "Club des Anciens", de la mise en place de nombreuses animations pour le troisième âge et de l'ouverture de la première crèche de notre commune, dans des préfabriqués installés au sein du Jardin Public. Un engagement récompensé par de nombreuses distinctions. Officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la plus haute distinction de la Croix-Rouge, Lucie Mathieu avait également été décorée de la Médaille d'Or de la Ville d'Agde, de la Médaille d'Argent du Conseil Général et du Conseil Régional et avait reçu, en 2001, la distinction de "Femme remarquable" de l'Hérault, décernée par l'Action Catholique Générale Féminine. Avec elle, Agde a perdu une grande dame.

au conseil

Retour sur les séances du 26 juin et du 26 septembre 2013

Finances publiques

Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projet sur le pluvial

En application des préconisations de l'étude sur les profils d'eaux de baignades, la Ville d'Agde souhaite développer un programme de travaux d'assainissement des eaux pluviales sur trois secteurs du Grau d'Agde : Le Grand Quist (secteur des Ourmes), les Battuts et les Camarines. L'objet des travaux est de mettre en œuvre une gestion des eaux pluviales sur le Grau d'Agde. De ce fait, une protection accrue de la qualité des eaux de baignade sera réalisée et par là même les phénomènes d'inondabilité de certains sites connus jusqu'alors seront améliorés. Dans le cadre de son 10ème programme d'intervention auprès des Collectivités, l'Agence de l'Eau a lancé un appel à projet sur l'assainissement des eaux pluviales. Ce projet s'inscrit dans ce programme qui est lancé sur l'ensemble de Bassin Rhône Méditerranée et Corse. Le montant prévisionnel des travaux, qui comprennent la création ou la réhabilitation des trois postes de refoulement qui seront supervisés et télégérés à distance si besoin, la création des fossés et canalisations pour l'écoulement des eaux pluviales, ainsi que la création de bassins plantés qui permettront l'épuration des eaux avant rejet en mer Méditerranée, est de 1 129 203 euros TTC. **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a décidé de solliciter le plus large partenariat de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur ce dossier.

Contrat départemental de Projet avec le département de l'Hérault - Programmation 2013

Le 23 février 2005, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, le Conseil Général de l'Hérault et la Ville d'Agde ont signé un contrat départemental de projets se déclinant en programmations financières annuelles comportant des opérations en maîtrise d'ouvrage intercommunale, communale ou encore départementale.
L'annexe financière du contrat distingue désormais deux approches : les projets structurants à caractère économique et dans le domaine de l'aménagement ainsi que les projets locaux.
La programmation financière 2013 représente (hors plan départemental de l'habitat en faveur du logement social) un montant total d'opérations, toutes maîtrises d'ouvrages confondues, qui s'élève à 7 008 948 euros HT réparti en 15 actions. La participation du Conseil Général, en baisse de 5 % par rapport à 2012, s'élève à 1 223 650 euros, représentant un taux de subventionnement moyen de 17,4 %. Sur cette enveloppe, 200 000 euros ont été alloués à la Ville d'Agde pour l'opération d'aménagement du Boulevard du Front de Mer au Grau d'Agde et 189 280 euros sont attribués pour des opérations en maîtrise d'ouvrage intercommunale réalisées sur le territoire agathois (rénovation d'ateliers dans le cadre du Site des Métiers d'Art, acquisition foncière pour la requalification du Port fluvial, rénovation du château Laurens). Le Conseil Communautaire a approuvé le 15 juillet 2013 le contrat départemental de projets - programmation 2013 - et a autorisé sa signature. Quant au Conseil Municipal, c'est **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (31 pour et 3 abstentions) qu'il a adopté cette question.

Financement du Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique

Suite à la loi du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, qui prévoit que la surveillance des baignades et activités nautiques relève de la compétence de la commune, la Ville d'Agde fait appel pour la mise en place de la surveillance des baignades aux Sapeurs-Pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Hérault. Ce dernier lance, chaque année, un appel à candidature pour recruter en contrat Sapeur-Pompier saisonnier des personnes titulaires du Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Compte tenu de la difficulté croissante au fur et à mesure des saisons pour recruter des sauveteurs (statut étudiant, logement saisonnier difficile à trouver…), la Ville souhaite proposer à de jeunes Agathois la prise en charge du financement du BNSSA. En contrepartie, les candidats s'engageraient à officier en qualité de sauveteurs sur les postes de secours agathois sur 3 saisons à effectuer dans les 5 ans suivant

l'obtention du BNSSA afin de laisser la possibilité d'un stage durant les études supérieures. Cette formation sera dispensée par des associations agathoises œuvrant dans cette discipline. Une lettre d'engagement sera co-signée entre la commune, le bénéficiaire de la formation et ses tuteurs légaux. En cas de non-respect de l'engagement, un remboursement du coût de la formation au prorata des années manquantes sera demandé. Le financement de 10 formations par an permettrait à la Ville de disposer d'un vivier de sauveteurs aquatiques diplômés pour la surveillance des baignades en saison. Pour la première année, le coût global de la formation s'élève à 9 000 euros TTC répartis comme suit : 7 000 euros pour la formation au BNSSA et 2 000 euros pour le coût du passage du permis bateau. Une question approuvée **À L'UNANIMITÉ**.

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR 2014

Par délibération en date du 22 septembre 2011, la Ville a fixé au maximum légal le cœfficient multiplicateur applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité qu'elle perçoit, conformément aux dispositions des articles L.2333-2 à L.2333-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. La limite supérieure de ce cœfficient est actualisée chaque année en fonction de l'évolution de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac. A compter du 1er janvier 2014, il sera ainsi porté à 8,44. Une question adoptée **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS** (25 pour - 4 contre).

Vente aux enchères de véhicules et matériels divers

La Ville d'Agde a mandaté, au titre d'un acte de réquisition de vente volontaire, Maître Abraham, Commissaire Priseur, pour effectuer une vente aux enchères de véhicules et matériels divers lui appartenant. Conformément aux dispositions prévues par l'acte de réquisition, Maître Abraham doit reverser à la Ville la totalité du produit des recettes qu'il a été habilité à percevoir pour le compte de la commune et recevra ensuite une rémunération égale à 5 % du montant HT de la recette encaissée, montant majoré des frais de publicité.
La vente publique, réalisée le 9 juillet 2013 à l'hôtel des ventes de Béziers, a permis au commissaire priseur d'encaisser la somme totale de 12 650 euros, laquelle est enregistrée au budget de la Ville article 775. Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (33 pour - 1 abstention).

à L'unanimité ////////////////////////

Demande de subventions le plus large possible pour la restauration de deux tableaux de l'église de Notre-Dame du Grau

Il s'agit de solliciter les aides de la DRAC-LR, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault et des institutionnels concernés, afin de pouvoir assurer le financement de la restauration de ces 2 tableaux. Ces opérations entrent dans le cadre du programme de restauration du patrimoine cultuel engagé depuis plusieurs années par la Ville d'Agde.

1) "Une jeune fille en prière"

Cette huile sur toile de grand format (270,5 cm x 200,5 cm), copie d'une œuvre de Greuze actuellement exposée au Musée Fabre de Montpellier, est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Les travaux de restauration, qui se dérouleront sur deux années (2013 et 2014), représentent un coût global de 10 585,20 euros TTC.

2) "L'ex-voto de Notre-Dame du Grau"

Un tableau également inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Les travaux de restauration dont le coût global s'élève à 9 089,60 euros TTC pourront être effectués sur un plan pluriannuel (2014 et 2015). Ils seront également cofinancés par la paroisse d'Agde, qui a souhaité apporter sa contribution financière à la sauvegarde de ce mobilier cultuel.

Fonds départemental d'Aide aux Jeunes : adoption de conventions et actions collectives

Tour à tour **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a adopté trois questions relatives au FAJ, le Fonds départemental d'Aide aux Jeunes. Ce dernier est un dispositif d'aides de droit commun, destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans et ce, sous l'autorité du Président du Conseil Général. Ses missions : apporter des secours financiers exceptionnels pour faire face à des besoins urgents, accorder des aides financières pour faciliter la réalisation de projets d'insertion, proposer des mesures d'accompagnement individualisé et financer des actions d'accompagnement collectif.
Dans ce cadre, les élus ont tout d'abord approuvé la convention de délégation Ville d'Agde/Conseil Général relative au FAJ et conclue pour une durée d'un an (jusqu'au 31.12.2013) renouvelable 2 fois. Le montant de l'enveloppe allouée pour

2013 est de 21 000 euros dont 14 000 euros abondés par le Conseil Général, les 7 000 euros restants correspondant à une participation de la Ville d'Agde. Cette dernière, au regard des compétences du CCAS, a souhaité que l'établissement gère à la fois financièrement et administrativement ce dispositif.
Les élus ont ensuite validé deux actions proposées par la Mission Locale d'Insertion (MLI) et entrant dans le cadre des actions d'accompagnement financées par le FAJ. La première, intitulée *Codes de conduites*, porte sur la restructuration et la remobilisation des jeunes avec pour objectifs : l'acquisition ou la consolidation des savoirs de base, l'acquisition des premières notions en matière de sécurité routière et la préparation à l'apprentissage du code de la route ou du BSR. Destinée à un groupe constitué de 12 jeunes issus du centre-ville, elle se déroule depuis le 1er septembre dans les locaux de la structure Léo Lagrange, partenaire de ladite action, et ce, jusqu'au 31 décembre prochain. La Maison de la Justice et du Droit, ainsi que la Maison de la sécurité (de Montpellier), sont également associées dans le cadre de mise en œuvre opérationnelle de cette opération, pour laquelle la MLI sollicitait une subvention de 3 500 euros auprès du FAJ sur les 13 500 euros nécessaires.
La deuxième action, intitulée *Deux roues vers l'insertion* a 4 objectifs principaux : aider à la mobilité afin de faciliter les démarches d'insertion professionnelle, accompagner les jeunes dans une recherche de moyen de déplacement durable, réduire l'insécurité routière pour les deux roues et enfin apporter un accompagnement individualisé lié au transport dans le cadre d'un parcours d'insertion. Afin de mener à bien cette opération qui s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, rencontrant des problèmes de mobilité et en demande d'une solution temporaire pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation, la MLI a sollicité une subvention de 2 500 euros sur les 19 123 euros budgétés. Concrètement, la MLI propose de mettre à disposition des cyclomoteurs, pour une période maximale de deux mois, au travers de l'atelier mob. Les jeunes ont recours à cette opportunité dès lors qu'ils ne disposent d'aucune solution dans leur environnement et doivent être orientés par des travailleurs sociaux ou des organismes conventionnés. En contrepartie du prêt du véhicule, une participation de principe d'un montant de 30 euros par mois est exigée.

Mise à disposition de personnel communal

➜ Au profit du RCOA (Racing Club Olympique Agathois) et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), lors de la séance du 26 juin, les conventions proposées concernant les périodes comprises entre le 02/04/2013 et le 01/04/2014 pour l'une et entre le 17/04/2013 et le 31/08/2014 pour l'autre.

➜ Au profit du COS de la Ville d'Agde, du CCAS, du Tennis Club du Cap d'Agde, du Tennis Club d'Agde, de l'Athlétic Club des Pays d'Agde, du ROA, du RCOA, d'Agde Musica, de la MJC, du Judo Club Agathois, de la Compagnie des Archers Agathois, de Agde Tennis de Table, d'Agde Basket, d'Agde Marseillan Volley Ball, de l'Escolo daï Sarret et du Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, lors de la séance du 26 septembre.

Demande d'autorisation pour l'installation d'une table de lecture du paysage sur la jetée de La Tamarissière

Au titre de sa compétence gestion et protection des espaces naturels, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée procède, sur son territoire, à la mise en place de tables de lecture du paysage permettant la constitution d'un circuit des belvédères et qui sont implantées sur des points hauts ou sur des sites remarquables du territoire communautaire. La CAHM envisage aujourd'hui d'en installer une au niveau de la jetée de La Tamarissière, afin d'y aborder les thématiques telles que l'embouchure du fleuve, la plage, les dunes ou encore la dynamique côtière. Le site retenu étant situé sur le Domaine Public Maritime transféré en gestion à la Ville d'Agde en 1984, il appartient au gestionnaire d'autoriser cette construction. Ce qui est aujourd'hui chose faite.

vie associative

////////////////////////

Attribution de subventions

À L'UNANIMITÉ,
lors de sa séance du 26 juin, le Conseil a voté l'attribution de subventions pour un montant total de 196 094,30 euros, dont 167 094,30 euros de subventions de fonctionnement et 29 000 euros de subventions exceptionnelles, ainsi répartis :

➜ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :

- **55 153,06 euros pour le COS,**
- **29 668,17 euros pour la MJC,**
- **24 890,21 euros pour le ROA,**
- **10 309,68 euros pour Agde Musica,**
- **6 617,52 euros pour le GRAA**
- **6 251,90 euros pour Agde Basket,**
- **5 846,40 euros pour l'Athlétic Club des pays d'Agde,**
- **5 768,70 euros pour le Tennis de Table,**
- **4 880,64 euros pour le Tennis Club du Cap d'Agde,**
- **4 514,10 euros pour Agde Volley Ball,**
- **4 132,28 euros pour le RCOA,**
- **3 402 euros pour le Tir à l'Arc,**
- **2 952 euros pour le Tennis Club Agathois,**
- **2 707,64 euros pour le Judo Club Agathois.**

➜ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :

- **500 euros à l'Association Agathoise de Sauvetage Secourisme pour sa participation au championnat de France jeunes du 17 au 21 juillet 2013 à Béthune ;**
- **1 000 euros à Agde tennis de table pour la pratique du ping-pong proposée aux jeunes de 4 à 13 ans durant les mois de juin, juillet et août 2013 ;**
- **2 000 euros à Terres marines pour le 1er Festival "sons et images de mer" organisé au Cap d'Agde les 29 et 30 juin 2013 ;**

- 3 000 euros au Club gymnique agathois pour l'organisation d'une rencontre inter-clubs de l'Hérault ainsi qu'à la Team Cap O Sud pour la 2ème manche des Championnats de France de Jet Ski ;
- 6 000 euros à la MJC pour la création d'ateliers vidéo-photo et street'art pour les ados ainsi qu'à l'ADEC pour la Grande Braderie de septembre 2013 ;
- enfin, 7 500 euros au Tennis Club du Cap d'Agde pour l'organisation de différents tournois (Open de la Ville d'Agde, tournois jeunes et tournois d'été).

Puis, cette fois À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (33 pour et 1 abstention), il a décidé, lors de sa séance du 26 septembre, d'allouer d'une part une subvention de fonctionnement de 250 euros, sur 2013, à l'association "Pour la Mémoire du Camp d'Agde" dont le dossier n'était pas complet lors du précédent Conseil et d'attribuer d'autre part une subvention exceptionnelle à six associations, pour un total de 21 480 euros :

- 600 euros pour Charlotte du Baron (participation au Raid 4L Trophy les 13 et 14 février 2014)
- 700 euros pour les Corsaires Rugby Club Agathois (orga-nisation d'un tournoi de rugby au profit de l'association caritative "La CLE")
- 1 000 euros pour l'ADENA (organisation des 30 ans de la Réserve du Bagnas)
- 2 500 euros pour l'Athlétic Club des Pays d'Agde (organisation de plusieurs manifestations sportives)
- 3 000 euros pour Agde Escrime Club (formation d'un éducateur au DEJEPS)
- et 13 680 euros pour le Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde (organisation de l'arbre de Noël 2013).

aménagement
DU TERRITOIRE ET TRAVAUX

////////////////////////

Port de Plaisance sur le Canal du Midi : adoption de la convention de coopération

La Convention de Coopération liant Voies Navigables de France, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Ville d'Agde vise à coordonner les différents Maîtres d'Ouvrages pour l'aménagement d'un port de plaisance sur le Canal du Midi. Cette convention fait suite à la Charte de partenariat signée le 8 mai 2012 entre les mêmes parties, qui a servi à engager les études de cadrage urbain permettant de porter un projet ambitieux sur l'ensemble du quartier de la gare. Les premières actions porteront sur le projet de création d'un nouveau port devant faire l'objet d'une Délégation de Service Public par Voies Navigables de France. D'une capacité de près de 200 places, ce port sera l'un des plus importants sur l'ensemble du Canal du Midi. Les actions d'accompagnement permettront en particulier d'organiser et sécuriser l'accès au futur port à partir de la RD 13, de créer les voiries ainsi que les espaces de stationnement et d'aménager les espaces paysagers connexes au port avec pour objectif de recréer une nouvelle entrée de ville. Dans ce cadre, il est prévu également la suppression du passage à niveau, la reconversion du site industriel de la Méditerranéenne ainsi qu'un projet de développement touristique et économique porté par VNF sur l'Hôtel Riquet et qui viendra conforter le dynamisme du futur port fluvial. Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ**.

Acquisitions d'emprises en vue de l'alignement du chemin des Trières

Tour à tour **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil a adopté dix questions relatives à l'acquisition d'une emprise sur 11 parcelles situées chemin des Trières afin de permettre l'alignement dudit chemin selon le tracé validé par délibération du 21 mai 2013 et qui avait été soumis à enquête publique du 11 au 25 mars 2013.
Cette procédure a permis de rendre opposable aux différents propriétaires concernés la limite future entre le domaine public routier communal et leur propriété. Un géomètre-expert a, par ailleurs, été mandaté pour réaliser les divisions parcellaires correspondantes.
Après contact avec les propriétaires des parcelles cadastrées section MM numéros 0299, 0418, 0376 et 0415, 0377, 0158, 0468, 0437, 0381, 0196 et 0005, la Ville a ainsi pu récupérer (soit à titre gratuit soit moyennant un report des droits à bâtir sur une autre parcelle) 609 m², à charge pour elle de prendre en charge les frais d'acte notarié, conformément à l'article 1593 du Code Civil.

Acquisition et cessions

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a tour à tour voté 5 questions relatives à l'acquisition ou à la cession de parcelles ou portions de voies, propriétés communales.

···→ acquisition impasse de baluffe

Dans le cadre de l'emplacement réservé n°29 du POS (élargissement de l'impasse de Baluffe à 8 mètres d'emprise). Cette acquisition porte sur la parcelle cadastrée section MC n°0322, de 226 m², en nature de "Terre", moyennant le report des droits à bâtir sur une autre parcelle et la prise en charge, par la Commune, des frais d'acte notarié.

⇢ Cession à la commune de Bessan

De la parcelle section AY (n°0001), propriété de la Ville d'Agde mais située sur la commune de Bessan. Cette parcelle, sur laquelle se trouve une ancienne station de pompage du Service des Eaux, aujourd'hui désaffectée, est en zone inondable rouge et en zone naturelle du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bessan, qui désire acquérir cette surface de 10 258 m², afin d'en maîtriser l'utilisation future. Après évaluation par les services de France Domaine, il a été convenu que cette parcelle serait cédée au profit de la Commune de Bessan moyennant le paiement d'un prix de 11 000 euros net vendeur, les frais d'acte notarié étant à la charge de cette dernière.

⇢ Lancement de la procédure de désaffectation avant cession d'une partie du chemin rural n°112 lieu-dit "la cadène"

Le chemin rural n°112 qui longe les parcelles cadastrées section HD n°0053, 0042, 0072 et 0069, situé sur le territoire de la Commune d'Agde, n'est partiellement plus utilisé par le public, notamment en raison de la présence de deux portails mis en place par le Camping "Les Fleurs d'Agde" pour plus de sécurité. Compte tenu de la désaffection partielle de ce chemin, il est dans l'intérêt de la Ville de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural et de la pêche maritime, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public. Cette procédure ne sera mise en œuvre que pour la portion longeant la parcelle HD 0053, c'est-à-dire le camping "Les Fleurs d'Agde". Une enquête publique doit être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

⇢ Déclassement et cession de deux emprises route de Rochelongue

D'une surface respective de 34 et 156 m², à extraire respectivement des parcelles cadastrées section LT n°0087 et 0088 et propriétés de la Ville. Les emprises sollicitées, actuellement aménagée en espace vert pour l'une et correspondant à un empiétement de la clôture du demandeur pour l'autre, n'ont aucune fonction liée à la circulation publique. Par conséquent, leur déclassement peut être envisagé selon les dispositions de l'article L. 141-3 du code de la Voirie routière qui dispense d'enquête publique. Enfin, la cession à titre onéreux de ces délaissés peut être envisagée puisque l'acquéreur dispose d'un droit de priorité conformément à l'article L. 112-8 du Code de la voirie routière. Le prix de vente a été fixé à 3 230 euros, les frais d'acte et autres accessoires étant à sa charge.

⇢ Acquisition d'un bien vacant et sans maître lieu-dit Chiminie Ouest/rue du chemin des Dames

Cette parcelle de 2 430 m², en nature de "terrain à bâtir", située rue du chemin des Dames, en zone UB1 du Plan d'Occupation des Sols (POS), appartient selon le relevé de propriété à Mme Grimaud Raymonde, Rose, Agathe. Il a pu être établi, après confirmation par le service de l'état civil de la commune de Marseille, qu'elle était née le 11/09/1899 et décédée le 18/01/1980 à Marseille. Dès lors, le propriétaire étant connu et décédé depuis plus de trente ans, sans héritier, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession, la parcelle cadastrée section IN n°0025 répond aux conditions de l'article L.1123-2 du CG3P et peut être acquise de plein droit par la Commune, conformément à l'article 713 du Code Civil.

Il a également adopté une dernière question **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS** (31 pour et 2 contre).

⇢ Cession de l'immeuble bâti cadastré section MH 0507, place François Hirailles

La Commune est propriétaire de l'immeuble cadastré section MH n°0507, situé 4 place François Hirailles au Grau d'Agde. Jusqu'à récemment, il était occupé pour partie par le service de La Poste et demeuré vacant pour le reste (notamment l'appartement du 1er étage). Le service de La Poste ayant été transféré au sein de la nouvelle Maison des Services Publics du Grau d'Agde, cet immeuble est désormais libre de toute occupation. Par conséquent, la Commune d'Agde a organisé, dans un premier temps, une vente par appel d'offres mais aucun acquéreur n'a été trouvé. Dans un second temps, un couple de particulier a fait une offre de 225 000 euros pour acquérir, dans le cadre d'une vente de gré à gré, cet immeuble cadastré comprenant un terrain d'une surface de 325 m² avec une maison en R+1 d'une surface d'environ 227 m².

Périmètre de Restauration Immobilière du centre-ville d'Agde

⇢ Demande d'ouverture d'enquête

PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE PRESCRIPTION DE TRAVAUX

Les Opérations de Restauration Immobilière consistent en des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour objet ou pour effet la transformation des conditions d'habitabilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles. Lorsqu'elles ne sont pas prévues par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé, elles doivent être déclarées d'utilité publique (DUPT) et ce, conformément aux dispositions de l'article L.313-4 du Code de l'Urbanisme.
Ces dernières années, la Ville d'Agde a pu initier en Cœur de Ville plus de 60 réhabilitations lourdes de logements (ce qui représente 3 300 m² habitables) au travers de la convention publique d'aménagement approuvée par délibérations du Conseil en date 17 avril 2002 et du 16 décembre 2004.
Pour autant, il reste encore de nombreux immeubles dégradés, pour lesquels une réhabilitation complète s'avère nécessaire, dont notamment les seize immeubles suivants : LI 464 / LI 465, 25 rue Basse • LD 99 / LD 92, 15 rue Saint-Vénuste • LI 440, 3 impasse de la Poissonnerie • LI 112, 55 rue de l'Amour • LD 328, 37 rue Jean Roger • LD 498, 47 rue Jean Roger • LI 192, 6 rue Charleval • LI 146, 2 rue Montesquieu • LD 102, 10 rue Terrisse • LD 254, 15 rue Terrisse • LI 54 / LI 55, 3-5 rue de la Châtre • LI 324, 2 bis rue Berthelot • LI 229, 11 rue Saint-Sever • LD 398, 14 rue Perben • LD 397, 16 rue Perben et LD 90, 11 rue Saint-Vénuste.
L'utilité publique de la réhabilitation de ces immeubles réside d'une part dans leur mise en valeur patrimoniale (respectant le règlement de la ZPPAUP et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) et d'autre part dans l'amélioration des conditions d'habitabilité par l'aménagement de logements répondant aux critères de confort actuels. Les travaux prescrits dans l'arrêté de DUPT serviront de cahier des charges aux dossiers d'autorisations de travaux qu'établiront les propriétaires des immeubles avec l'assistance d'hommes de l'Art. En effet, en matière de restauration immobilière, si l'initiative est souvent publique, la mise en œuvre des travaux prescrits dans l'arrêté incombe aux propriétaires des immeubles concernés. L'arrêté rend par ailleurs obligatoire, pour les propriétaires, la réalisation des travaux de réhabilitation de leurs immeubles. Cela participe à la réalisation des objectifs de restauration immobilière du centre-ville poursuivis par la Ville d'Agde. Dès lors, et conformément aux articles L 313.4 et suivants du Code de l'Urbanisme, il est demandé au Conseil Municipal de solliciter auprès de Monsieur le Sous-Préfet de l'Hérault l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de travaux, pour les immeubles désignés. Un dossier d'enquête préalable a été établi conformément à l'article R 313-24 du Code de l'Urbanisme.
Pour indication, l'ensemble des frais afférents à cette procédure de DUPT seront imputées aux charges de l'opération, objet de la convention publique d'aménagement "PRI AGDE" avec la SEBLI. Une décision adoptée, en ce 26 juin, **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (26 pour - 6 abstentions).
Lors de sa séance du 26 septembre, le Conseil, **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (32 pour et 2 abstentions), a fait une nouvelle demande pour les immeubles situés 3 rue Jean Roger (parcelle LD 439) • 5 rue Jean Roger (parcelle LD 438) • 7 bis rue Jean Roger (parcelle LD 437) et 9 rue Jean Roger (parcelle LD 436).

Projet de création de plateformes de stockage dans le Port de Pêche du Grau d'Agde : avis de la Commune

La SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde" a déposé auprès des Services de l'Etat, pour instruction administrative et autorisation, un dossier permettant la réalisation de plateformes de stockage du matériel de pêche accessibles par la terre comme par l'eau. Une demande de travaux pour la construction de 12 plateformes reposant sur pieux a été soumise à enquête publique du 2 septembre au 2 octobre dernier et a nécessité l'avis de la commune sur son exécution. A noter que le coût des travaux est estimé à 532 500 euros HT. Leur démarrage est prévu pour la fin de l'année pour une durée d'environ 5 mois. Le Conseil a émis un avis favorable À L'UNANIMITÉ.

⇢ Compte-rendu

À LA COLLECTIVITÉ LOCALE

POUR L'EXERCICE 2012

Le Conseil a ensuite adopté **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS** (23 pour - 5 contre et 4 abstentions) le compte-rendu de l'exercice 2012. Au 31 décembre, le stock foncier de l'opération s'élevait à environ 2 053 m² de surface habitable et 667 m² de surfaces commerciales, soit une diminution du stock foncier par commercialisation de 30 % en termes de surfaces cédées sur un an, un chiffre trois fois supérieur à celui de l'année précédente. Ces cessions vont permettre de réhabiliter 15 nouveaux logements qui vont ainsi s'ajouter à ceux livrés en 2012 rue Terrisse.
Par ailleurs, le programme d'aménagement des voies et espaces publics se poursuit conformément à ce qui avait été annoncé. Après l'ouverture du nouvel Office de Tourisme et l'installation du Site des Métiers d'Art, place de la Belle Agathoise, la place Molière va être requalifiée et la rue Ernest Renan, l'une des pénétrantes vers le cœur historique, réaménagée (le chantier est actuellement en cours de réalisation).

eau et assainissement

Rapport du Maire sur la qualité des services en 2012

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a présenté au Conseil les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement. Il ressort de ces rapports que le prix de l'eau en 2012 revient à 2,93 euros HT le m³ et que, cette même année, dans le domaine de l'eau potable, un plan d'actions spécifiques a été mené afin de sécuriser l'alimentation en eau de la commune et faire une recherche permanente de fuite sur les réseaux (avec un rendement final obtenu de 87 %), renouveler certaines canalisations d'eau potable avec leurs branchements (le tout pour un montant supérieur à 1 000 000 euros HT) et optimiser la supervision du réseau (avec le déploiement de la télérelève, l'étude sur la sectorisation des réseaux et la mise en place de la recherche permanente de fuite).
Dans le domaine de l'assainissement, toujours en 2012, on peut noter une baisse de 5 % des volumes facturés en 2011 (3 162 023 m³ en 2011 pour 3 312 506 m³ en 2010), la poursuite des travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif sur le Grau d'Agde, la réalisation d'un curage préventif sur 17 % des réseaux, un investissement supérieur à 1 400 000 euros HT réalisé sur les réseaux d'assainissement et sur la station d'épuration (sur laquelle on peut souligner une conformité de rejet à 100 %), le contrôle des eaux de baignade avec 17 campagnes réalisées durant la saison estivale 2012 et révélant une eau d'excellente qualité pour l'ensemble des plages de la Ville d'Agde, enfin le début du chantier d'extension de la station d'épuration par biofiltration membranaire.
Ce rapport a été adopté par le Conseil À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (30 pour et 2 contre + 1 abstention).

SODÉAL

Rapport des administrateurs pour l'exercice 2012

En application de l'article 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les administrateurs, représentant la Ville d'Agde au Conseil d'Administration de la Sodéal, ont soumis au Conseil leur rapport annuel.
Il en ressort qu'au 31 décembre 2012, l'effectif de la société se composait de 88 salariés permanents, soit 8 cadres, 21 agents de maîtrise et 59 employés et ouvriers (dont 3 temps partiels).
En termes de chiffre d'affaires, l'exercice 2012 fait apparaître un résultat net, toutes activités confondues, de 11 600 482,76 euros en progression de 4,70 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation s'élève à 12 007 389,17 euros (en hausse de 5,25 % par rapport à 2011) tandis que celui des produits d'exploitation se monte à 12 241 211,37 euros (soit + 6,08 %). Le résultat d'exploitation s'établit donc à 233 822,20 euros et l'exercice clos au 31/12/2012 fait ressortir un bénéfice de 42 479,51 euros.
Ce rapport a été adopté par le Conseil **À LA MAJORITÉ** (28 pour et 5 contre).

Présentation du CRACL 2012

Le Conseil a ensuite **PRIS ACTE** du compte-rendu annuel d'activités des équipements affermés pour l'année 2012 ainsi que du bilan actualisé.
S'agissant de l'activité portuaire (hors Centre Nautique), celle-ci enregistre un bénéfice de 766 373 euros. Le chiffre d'affaires est en hausse de + 5,15 % par rapport à 2011, tout comme les produits (+ 9,64 %, soit + 693 228 euros). De son côté, le Centre Nautique enregistre un déficit de - 206 392 euros et ce, malgré un chiffre d'affaires en hausse de + 22 170 euros soit + 6,30 % par rapport à 2011, les charges liées à la structure étant difficilement compressibles.

Le **CAMPING DE LA CLAPE** enregistre un bénéfice de 12 199 euros. Le chiffre d'affaires est en hausse de + 4,71 % grâce à une très bonne saison 2012 et à une optimisation du remplissage journalier du camping. Les produits sont eux aussi en hausse de 5,10 % malgré une baisse des aides pour les contrats aidés. Les charges augmentent de 4,90 % du fait notamment de la hausse de l'électricité, des travaux engagés sur les réseaux secs et des frais de remise en état liés aux intempéries de gel.

Le **CAMPING DE LA TAMARISSIÈRE** enregistre un bénéfice de 9 172 euros, avec un chiffre d'affaires en progression de + 1,44 % et des produits d'exploitation également en hausse (+ 1,06 %). Les charges d'exploitation augmentent de 0,95 % en raison de la hausse de l'électricité et du dépassement dans le poste "nettoyage des locaux".

Les **BERGES DE L'HÉRAULT** enregistrent un bénéfice de 50 767 euros. Le chiffre d'affaires 2012 est en baisse de 1,63 % par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, s'agissant des redevances d'affermage dues par la Sodéal à la Ville pour l'année 2012, elles s'élèvent, s'agissant des **REDEVANCES FIXES** à 329 382 euros pour les Ports et le Centre Nautique, 571 377 euros pour le Camping de la Clape, 330 882 euros pour le Camping de la Tamarissière et 6 365 euros pour les Berges de l'Hérault soit un total de 1 238 006 euros ; et pour les **REDEVANCES VARIABLES** à : 71 074 euros pour les Ports et le Centre Nautique, 23 590 euros pour le Camping de la Clape et 17 739 euros pour le Camping de la Tamarissière, soit un total de 112 403 euros.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONTRAT DE PROJET 2014-2017
POUR LE CENTRE SOCIAL LOUIS VALLIÈRE

Le Centre Social Louis Vallière a contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault depuis 2010 par le biais d'un Contrat de Projet, lui permettant de bénéficier de prestations de services de la part de ce partenaire. La première prestation concerne "l'animation globale", l'autre "l'animation collective famille". Ce contrat arrivant à échéance fin 2013 a été redéfini en concertation avec les habitants, associations et partenaires institutionnels au cours d'une séance plénière puis en comité technique spécifique. Ces travaux ont abouti à la détermination de cinq axes d'intervention de la structure *(axe 1 > Cadre de vie / axe 2 > Insertion sociale et professionnelle / axe 3 > Lutte contre la déscolarisation / axe 4 > Soutien à la Parentalité / axe 5 > Vie de quartier)* pour la période 2014-2017. Ceux-ci feront l'objet d'une évaluation annuelle, avec la mise en place d'indicateurs spécifiques de suivi, et d'un rapport en comité de pilotage et en comité technique spécifique.
Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (32 pour et 2 abstentions).

ADHÉSION À LA CHARTE SUD DE FRANCE NAUTIQUE

La Ville d'Agde souhaite soutenir et renforcer son attractivité économique et touristique en développant ses différents atouts, comme son port de plaisance, porte d'entrée d'un territoire patrimonialement riche et représentatif d'un positionnement fort sur la grécité. Dans ce cadre précis, elle a lancé une opération phare intitulée "Hérault Méditerranée et Agde : Escale marchande Odyssea depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours". Ce projet, qui doit permettre de travailler à une stratégie pérenne d'aménagement et de développement durable de la destination portuaire Hérault Méditerranée, s'inscrit parfaitement dans les objectifs développés par la Charte Sud de France Nautique, document élaboré par l'Union des Villes Portuaires du Languedoc-Roussillon, dont la Ville et les ports d'Agde sont adhérents. Cette charte, guide de bonnes pratiques à destination des porteurs de projets pour un projet global de destination portuaire, vise à accompagner la mutation des ports de plaisance, pour dépasser le statut de simple parking à bateaux et faire de cet équipement structurant pour le territoire un véritable acteur touristique. **À L'UNANIMITÉ**, le Conseil Municipal a validé cette adhésion.

EN BREF ET À L'UNANIMITÉ

1➔ Plusieurs demandes de subventions
le plus large possible

- Pour la réinformatisation de la médiathèque Maison des Savoirs afin d'adapter l'équipement (qui date de 2007) aux nouvelles pratiques des usagers, pratiques qui connaissent aujourd'hui un développement sans précédent (lectures numériques, réseaux sociaux, vidéo à la demande sur Internet, réseaux Wifi, jeux en ligne…). Le coût du projet, qu'il convient de financer sur un plan pluriannuel, est estimé à 110 000 euros TTC.
- Pour le Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine et le Musée Agathois Jules Baudou :
  • Acquisition de trois nouvelles vitrines étanches permettant de protéger les collections tout en valorisant leur présentation et de cinq panneaux de modulation de l'espace pour la mise en place de muséographies événementielles. Coût de l'opération : 19 629 euros TTC.
  • Pour le financement des actions spécifiques, des ateliers pédagogiques et des visites thématiques des musées d'Agde.
  • Pour la continuité du dispositif "Collèges Patrimoine" mis en place dans le cadre du dispositif "Collège et Patrimoine" au sein du Service Educatif du Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine
  • Pour doter de parcours multimédia (parcours-jeux et visites autonomes conçus pour les enfants de 7 à 15 ans) le Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine et ce, dans le cadre de la modernisation de ses espaces muséaux. Le coût de cette opération est évalué à 23 500 euros TTC, frais de conception inclus et celle-ci pourra faire l'objet d'un financement sur deux ans (2014/2015) compte tenu des disponibilités budgétaires.

2➔ Pour le remplacement des deux chaudières sol à gaz du Groupe Scolaire Jules Verne par deux chaudières sol à gaz à condensation

3➔ Acquisition de diverses parcelles dans le cadre de l'élargissement de l'impasse Jacques Romanse,

la Ville prenant à sa charge les frais d'actes.

4➔ Le classement, à M. le Préfet de l'Hérault, de l'Office de Tourisme en catégorie 1

5➔ La réactualisation du règlement intérieur de l'Ecole Municipale de Musique

6➔ La dénomination de la Passerelle et de la Promenade Guy Tourreau.

Aussi aujourd'hui, la nouvelle passerelle située au dessus de la RD 612 et qui relie le Mont Saint-Loup au Mont Saint-Martin porte le nom de **Passerelle Guy Tourreau** et le sentier face à celui qui monte au Mont Saint-Loup depuis l'avenue François Mitterrand, et qui longe à l'Est la nouvelle extension du Golf jusqu'à la passerelle susvisée s'appelle désormais la **Promenade Guy Tourreau**.

en BREF
ce qu'il faut retenir de l'actualité

L'association "Patchwork en Agde"
a dignement fêté ses 20 ans

C'est une exposition colorée de délicats travaux d'aiguilles figuratifs et modernes, qu'a présentée l'association Patchwork en Agde **du 26 octobre au 9 novembre** à l'Espace Molière, à l'occasion de ses 20 ans d'existence. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le vendredi 25 octobre, en présence de l'Adjointe en charge de la Culture et de la Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine. L'Adjointe en charge de la Culture a expliqué que *"l'association Patchwork en Agde n'est pas un simple atelier de couture, mais un véritable lieu d'apprentissage et de partage autour de la réalisation de quilts, suivant la technique du patchwork. Cette technique ancestrale consiste à assembler de petits bouts de tissus, en fonction de leurs formes et de leurs couleurs, afin de créer des motifs, à la manière de touches de couleurs sur une toile. Sous cet assemblage, se trouvent encore deux épaisseurs : la doublure et le molleton. L'ensemble est uni par le matelassé ou piqué, qui donne le nom de quilts à ces ouvrages, lesquels représentent des œuvres uniques, ayant bien souvent demandé entre 500 et 1 000 heures de travail minutieux. Cette exposition est une nouvelle preuve de l'art agathois dans toute sa diversité"*.

Atelier "Recherche logement"
Aider les usagers à trouver un toit

Le service Logement du CCAS d'Agde anime une fois par semaine un atelier "Recherche logement". Deux fois par mois, les conseillères en économie sociale et familiale de l'agence médico-sociale piscénois agathois interviennent en partenariat. Cet atelier est ouvert à toute personne en recherche d'un logement, qu'elle soit Agathoise ou pas. Son objectif est de favoriser l'accès au logement autonome. Généralement le public arrive orienté par le CCAS, le Conseil Général ou encore par le bouche à oreille.
Autour d'un café, l'équipe du service logement accueille ainsi le jeudi après-midi un groupe de personnes (8 en moyenne). Elle met à leur disposition des annonces locatives extraites des journaux locaux comme "L'Agathois" et "Top 34" ainsi que du site "Le bon coin". Certaines semaines, viennent s'ajouter aux annonces (une vingtaine environ) des propositions de propriétaires qui contactent directement le CCAS ou le Conseil Général afin de proposer d'autres locations. Si l'une d'elles retient l'attention d'un usager, les travailleurs sociaux mettent à sa disposition un téléphone, afin qu'il puisse contacter le propriétaire et obtenir un rendez-vous pour une visite. Il peut aussi utiliser un ordinateur afin d'étendre sa recherche de logement.
Pendant cet atelier, se créent des échanges interactifs, puisque tout se passe en groupe. C'est un espace convivial où chacun peut exprimer librement ses difficultés face à la crise du logement. Les professionnelles interviennent essentiellement sur du conseil technique, en informant le public sur les différents dispositifs d'aide au logement : Fond de Solidarité Logement, Allocations logement...
Il est d'ailleurs préférable, afin d'optimiser au mieux sa participation à cet atelier, d'avoir une situation sociale bien clarifiée et une certaine autonomie. Si une situation nécessite une prise en charge individuelle, l'usager est alors orienté vers un travailleur social. Enfin, l'équipe est aussi là pour soutenir et motiver les personnes accueillies face aux difficultés de la démarche afin que toutes puissent accéder à un logement dans les meilleures conditions possibles.

Plus de 3 500 offres proposées
à l'occasion de la 10ème édition du Forum de l'emploi saisonnier

Jeudi 5 septembre s'est tenu, tout au long de l'après-midi, au Palais des Congrès, le 10ème Forum de l'emploi saisonnier, organisé par la Maison du Travail Saisonnier. Ce forum s'adressait aux saisonniers qui ont travaillé dans notre station cet été et qui souhaitent trouver un emploi durant la saison hivernale dans les stations de ski ou de montagne. Plus de 3 500 offres ont été proposées, principalement dans les Alpes, mais aussi dans les Pyrénées et la région grenobloise. Environ 600 personnes se sont rendues au Forum en quête d'un emploi pour l'hiver. La manifestation a aussi pour but de renseigner et d'informer.
Le Maire d'Agde, accompagné de la Conseillère Municipale en charge de l'Insertion Professionnelle, a visité les différents stands du Forum afin de rencontrer les demandeurs mais aussi les employeurs. Cette initiative permet, en outre, de mieux répondre à la problématique de l'emploi saisonnier, qui tend à se généraliser en cette période de crise de l'emploi.

Une conférence et une exposition
sur "Le Camp d'Agde 1939-1942"

La salle de visioconférence de la Maison des Savoirs affichait complet, en ce **jeudi 12 septembre**, à l'occasion de la conférence dédiée à la mémoire du Camp d'Agde. En effet, bon nombre d'Agathois avaient fait le déplacement afin de mieux comprendre ou revivre une page de l'histoire de la ville, celle du Camp qui a abrité, durant trois ans, des réfugiés républicains espagnols, mais aussi des Tchèques, des Belges, des Indochinois ainsi que des Juifs.
Le Maire d'Agde a salué le travail de recherche admirable réalisé par l'AMCA, Association pour la Mémoire du Camp d'Agde, qui permet de perpétrer le souvenir de ce camp bâti durant la seconde Guerre Mondiale sur le site de l'actuel collège René Cassin pour les réfugiés républicains. La découverte de l'exposition éponyme a succédé à la conférence, l'occasion pour le public de déambuler autour d'un travail de collecte de documents très important, mais de création également puisqu'une maquette de ce camp d'internement était également visible. Comme l'a souligné la Conseillère Municipale en charge du Patrimoine, pour tous ceux qui n'ont pu assister à l'événement ou qui veulent revoir la conférence, celle-ci a été entièrement filmée afin d'être mise en ligne.

Mme Rosello, M. Vilamosa, M. Hucek, M. De Dios, Mme Gascon, M. Mothes et Mme la Conseillère en charge du Patrimoine

Une stèle
pour l'escadron 12/6 de gendarmerie mobile

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'escadron 12/6 de gendarmerie mobile, une stèle a été inaugurée, **vendredi 13 septembre**, square Leroy-Beaulieu, en présence du Maire d'Agde et du Capitaine Jean-Henri Bonnel, commandant de l'escadron 12/6 de la gendarmerie, basé sur Lodève depuis le 1er août 1963.

Après le dévoilement de la stèle, réalisée par le tailleur de pierre agathois Michel Fuster, le Capitaine Jean-Henri Bonnel a pris la parole. "*L'escadron 12/6 de gendarmerie mobile, en se présentant devant vous dans la caserne Mirabel, a souhaité faire revivre le lien très particulier qui l'unit à votre cité. Celui-ci a été créé à Agde en 1948, avant d'être transféré à Lodève en 1963. Il était l'héritier des unités de garde mobile présentes au sein de la caserne Mirabel depuis 1931. Pendant 15 années de présence dans votre commune, il a pleinement participé à la vie de la cité et rempli les missions qui lui ont été confiées. Puis, de 1965 à 1967, le troisième peloton de l'escadron a retrouvé la caserne Mirabel avant de la quitter une dernière fois, définitivement.*

En célébrant cette année ses 50 ans de présence à Lodève, l'escadron souhaitait rendre hommage à tous les militaires qui ont, un jour, servi derrière son fanion et les remercier pour l'héritage qu'ils nous ont transmis, héritage que nous essayons de faire vivre aujourd'hui. Depuis 1931, puis, plus tard en 1954 et au début des années 70, la Ville d'Agde s'est battue pour conserver son escadron. En découvrant l'histoire de celui-ci lors de nos préparatifs, nous avons croisé l'histoire d'Agde et les efforts conséquents qu'elle a accomplis pour l'unité. Nous avons croisé la vie de ces Agathois, gendarmes mobiles et familles, impliqués dans la vie de la cité qui les accueillait. En dévoilant la stèle que vous avez bien voulu nous offrir, c'est désormais aux yeux de tous que s'affiche le lien unissant Agde à son ancien escadron".

Le Maire d'Agde a déclaré qu'Agde était "*très honorée de partager cet événement en inaugurant aujourd'hui cette stèle en compagnie de l'escadron 12/6 de gendarmerie. Ce monument met à l'honneur le lien qui unit Agde à la gendarmerie. Il a été installé dans le square Pierre-Leroy Beaulieu, car c'est un nom qui parle aux Lodévois, qui plus est en face de l'ancienne caserne Mirabel, dans laquelle l'escadron a séjourné et que Pierre Leroy-Beaulieu a ensuite transformé en Hôtel de Ville. Je tiens enfin à adresser tout mon respect aux gendarmes, qui participent régulièrement à des opérations délicates, et qui méritent toute notre admiration*".

Aviron Agathois
Bois de Boulogne, Route de Bessan
Plus d'informations au 06 23 15 14 80

Aviron
La base Christian Durand a fêté ses 30 ans

Inaugurée en septembre 1983, la base Christian Durand, lieu de rassemblement de l'Aviron Agathois, a fêté ses 30 ans le 14 septembre dernier, en présence du Maire d'Agde et de l'Adjoint en charge des Sports. L'occasion, pour l'association agathoise, d'organiser une journée portes ouvertes afin de mieux faire découvrir ce sport.
Accessible à partir de 9 ans, l'Aviron Agathois propose à ses adhérents deux sections : loisirs et compétition. Pour les jeunes pousses, l'entraînement se déroule le mercredi après-midi, tandis que le samedi est réservé aux compétiteurs.
Pour le loisir, c'est le vendredi après-midi et le dimanche matin que les embarcations glissent sur l'eau.
Situé au bois de Boulogne, route de Bessan, en face d'un magnifique plan d'eau, le club compte actuellement plus de 75 licenciés.

Deux ateliers d'art et d'insertion
qui enrichissent le Cœur de Ville

Mercredi 18 septembre, les deux ateliers d'art et d'insertion récemment installés au Cœur de Ville ont ouvert leurs portes au public. Ces ateliers ont été mis en place par le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde (COMHA), en partenariat avec la Ville d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), la SEBLI, le Site des Métiers d'Art et Pôle Emploi.

Au 2 rue Montesquieu, c'est un souffleur de verre qui s'est installé et qui propose aux personnes en difficulté de créer une œuvre d'art unique comme des perles de verre ou de petits objets. Le but est de valoriser l'individu, par la pratique d'une activité artistique qui aboutit à un résultat de qualité, mais également de rompre l'isolement.

Au 7 bis rue Jean Roger prolongée, c'est un atelier de décoration textile qui est proposé. Là aussi, l'un des objectifs est de recréer du lien social pour les personnes en difficultés, et de leur apprendre les techniques de création. L'initiation à la couture débute par la confection d'un sac à main, avant de se poursuivre par la réalisation d'emblèmes et d'oriflammes aux motifs de la ville. Enfin, dans un troisième et dernier temps, la création d'une robe d'époque 1900 pour diverses utilisations, comme pour les pièces de théâtre par exemple.

C'est en présence de la Présidente de l'association COMHA et de la Conseillère Municipale en charge du Patrimoine que s'est déroulée cette journée portes ouvertes, laquelle a permis au public d'en apprendre davantage sur ces deux ateliers et sur les techniques propres à chaque métier.

un sabre
pour la 26ème édition des Capiades !

Ce n'est pas fréquent qu'un chasseur en apnée ramène dans son escarcelle un poisson de grand fond de type trichiurus, autrement dit un poisson sabre. Évidemment, il fallait s'en douter, c'est le champion Patrick Maruhenda et son compère Jean-Yves Thirion, du Harpon Club Agathois, qui ont ramené cette prise originale. Si elle ne faisait pas partie des poissons validés, ils ont tout de même, ce **21 septembre**, gagné haut la main l'édition 2013 des Capiades avec, dans leur escarcelle : une vieille (555 g), une mostelle (820 g), six sars communs (4 050 g) et deux dorades (1 660 g) soit un total de 11 285 points pour 5 heures de chasse dans une eau à 14° plus ou moins claire au large de Rochelongue. Ils devancent largement Thierry et Yannick Courtessole qui, avec 6 710 points, terminent seconds devant Rudy Levy et Olivier Bosc qui, avec 6 650 points, accèdent à la troisième marche du podium.

Au total, cette 26ème édition a permis à 22 équipes venues de Toulon, Marseille, Perpignan, Toulouse, Carnon, Montpellier et bien sûr Agde de s'affronter en toute convivialité et de ramener 72 prises soit 44 kg de poissons dont 76 % de sars.

Michel Souques, le président du Harpon Club depuis 1968, a rappelé que ces sportifs, qui peuvent rester à l'affut (chasse à gâche) entre 2' et 2'30 en apnée, sont très soucieux et respectueux de l'environnement et ne chassent que des poissons pesant plus de 400 g, voire même 500 g pour les dorades. Le Conseiller Général et Premier Adjoint de la Ville d'Agde, accompagné de l'Adjoint aux Sports, a vivement apprécié et remercié les sportifs ainsi que les dirigeants pour cet état d'esprit exemplaire.

Le 25 septembre, journée nationale d'hommage aux Harkis

Mercredi 25 septembre, en cette journée nationale d'hommage aux Harkis, une cérémonie officielle s'est tenue à Agde, devant la stèle du rond-point Louis Fourestier, en présence du Maire d'Agde, du Premier Adjoint et Conseiller Général, du Conseiller Municipal délégué aux Associations patriotiques, d'une grande partie du Conseil Municipal, du Général Deschamps, de Lamri Djebabla, Président National de l'association "Frères d'Armes - Honneur et Patrie", de Jean-Claude Péligron, Président Régional de cette même association, de François Ducrettet, Commissaire de police d'Agde, de Robert Craba, Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, des représentants des organisations patriotiques et des porte-drapeaux.

Après les dépôts de gerbes, la montée des couleurs et la sonnerie aux morts, Lamri Djebabla a rappelé, dans une longue allocution, les conditions malheureuses de la fin de ce conflit, des "*exactions commises sous le regard des forces militaires et de police sans que celles-ci interviennent car elles appliquaient strictement les conventions du cessez-le-feu*" aux "*plaies physiques et morales de ceux qui ont pu échapper à ce massacre et qui sont à tout jamais traumatisés*". Comme il l'a souligné, "*ils se souviennent qu'après avoir été désarmés par la France, abandonnés et livrés à leur triste sort aux mains du FLN, près de 100 000 d'entre-eux ont subi, avant de mourir, les pires atrocités*". Pour les survivants, "*vint ensuite l'exode en France*" puis, pour "*ceux qui y étaient parvenus*", le "*rapatriement en Algérie pour y subir le sort qui leur était réservé : la mort*". Lamri Djebabla a conclu son discours en évoquant l'indispensable devoir de mémoire, qui "*n'a de sens et de pertinence que s'il se projette dans le futur par la promotion d'une mémoire partagée. En cette journée nationale d'hommage, c'est avec émotion que la France exprime son profond respect pour leur sang versé à défendre la République, leur république de cœur*".

Il a ensuite cédé la parole au Maire d'Agde qui, à son tour, a rendu "*hommage aux Harkis. Le faire, c'est regarder notre histoire les yeux dans les yeux. Rendre hommage aux Harkis, c'est forcément reconnaître que la France n'a pas été qu'une puissance coloniale, mais surtout un pays qui a toujours enseigné ses valeurs universelles. Rendre hommage aux Harkis, c'est rappeler que bon nombre d'Algériens vivaient en parfaite harmonie avec les Pieds-Noirs qui avaient, à leurs côtés, transformé des friches en terres fertiles. Rendre hommage aux Harkis, c'est aussi honorer des soldats français qui se sont battus pour la France et la République tout au long de leur vie. Rendre hommage aux Harkis, c'est enfin ne jamais oublier que l'on peut être musulman et vivre au sein d'une République laïque comme la nôtre, quand on en accepte les principes fondamentaux. C'est pourquoi la Ville d'Agde veut chaque année rappeler aux jeunes générations l'existence des Harkis, leur combat, leurs souffrances mais surtout toutes les valeurs qu'incarnaient ces hommes et ces femmes au service d'une République qui les a, malheureusement, trop longtemps oubliés*".

En préambule à cette journée, un film avait été projeté la veille en Mairie Mirabel. L'occasion de poser un œil plus particulier sur le rôle des femmes dans ce conflit algérien.

Le nouveau commissaire d'Agde
a été officiellement investi

"Officiers, gradés, gardiens de la paix, personnels administratifs, adjoints de sécurité, je vous présente le Commissaire de police François Ducrettet, affecté en qualité de Chef de la Circonscription publique d'Agde. Je vous demande de le reconnaître comme chef, de lui obéir en tout ce qu'il vous commandera pour l'exécution des Lois et des Règlements et pour le bien du service. Commissaire François Ducrettet, je vous déclare installé dans vos fonctions".

C'est par ces mots, prononcés par Jean-Michel Porez à l'attention des forces de police de notre cité que le nouveau Commissaire d'Agde, François Ducrettet, a été officiellement investi dans ses fonctions, **vendredi 27 septembre** dernier, dans l'enceinte même du commissariat. Une cérémonie très protocolaire, qui s'est déroulée en présence du Sous-Préfet Nicolas De Maistre, du Directeur Départemental de la Sécurité Publique Jean-Michel Porez, du Procureur de Béziers Patrick Mathé, du Président du Tribunal de Grande Instance de Béziers Christian Combes, du Maire d'Agde et de son Premier Adjoint, également Conseiller Général.

D'origine savoyarde, François Ducrettet a débuté sa carrière dans la Drôme, en 1988, après avoir été formé à l'Ecole d'Inspecteurs de Police de Cannes l'Ecluse. En 1998, il part à Valence, où il accède au grade de Capitaine. Nommé à Vienne en 2004, il devient Commandant puis prend, en 2006, la direction du Centre de Formation de la Police de Grenoble, avant de devenir, en 2009, Chef de circonscription à Albertville. De 2011 à 2013, il intègre l'Ecole de Commissaire de Police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or près de Lyon. Titulaire d'un Master 2 en Droit, option Sécurité Intérieure, Sciences Politiques et Relations Internationales, l'homme est aussi réserviste militaire - une forme de tradition familiale venue de ses grands-pères et père, militaires de carrière. Il partira ainsi en mission en tant que Commandant en second du bataillon français à Mitrovica, au Kosovo. Les Commissaires devant changer d'affectation tous les 5 ans en moyenne, il pose avec succès sa candidature pour le Commissariat d'Agde où il officie depuis le 1er juillet dernier. Une arrivée en pleine période estivale, qui s'est traduite par une forte hausse des affaires élucidées et aussi un gros travail effectué sur les "mis en cause" (interpellations, gardes à vue, etc.).

Bien sûr, passer d'Albertville, Sous-Préfecture montagnarde de 19 000 habitants, à Agde et ses stations touristiques, est un challenge que le nouveau Commissaire a dû très vite appréhender. D'autant plus vite qu'il aura été "mis dans le bain" dès juillet, avec le fort coup de mer et ses conséquences dramatiques en termes de noyades. Après ce premier épisode touristique, le Commissaire Ducrettet va maintenant axer son action sur le Cœur de Ville, en lien avec les partenaires concernés, ainsi que la lutte contre les trafics de stupéfiants. Il entend également poursuivre l'effort en matière de sécurité routière.

Master Lorbalero
Quatre jeunes tennismen du TCCA se sont distingués

Samedi 28 septembre, le Comité de tennis de l'Hérault avait organisé, au Centre International de Tennis du Cap d'Agde, les finales du Master Lorbalero ainsi que les finales du challenge 3.4 réservées aux joueurs et aux joueuses classés en troisième série. Plusieurs joueurs du TCCA (Tennis Club du Cap d'Agde) étaient en lice et se sont distingués : Pierre-Olivier Lassalle (né en 2000) classé 15/1 est finaliste du challenge 3.4 (défaite en finale contre un adulte classé 15/1) ; Celia Ros termine 3ème du Master Lorbalero chez les 15/16 ans et Adam Mouaddine 4ème chez les 13/14 ans ; Mélissa Monerriz remporte le master en 11/12 ans et Ali Hasam Butt en fait de même en 15/16 ans. Tous ces bons résultats permettent au TCCA de se classer 2ème par équipe, à quelques points seulement de Pézenas. La remise des prix a été effectuée par Jean-Louis Rey, Président du Comité, en présence de l'Adjoint au Maire en charge des Sports et de Sylvie Magnier, Présidente du TCCA.

NB : dans le championnat 11/12 ans mixte comptant pour la saison 2014, l'équipe composée de Dylan Macour et Mélissa Monerriz reste invaincue après trois rencontres disputées et qualifiée pour les phases finales de cette compétition. Un grand bravo à eux.

Commémoration de la Saint-Michel
Hommage aux "paras" et aux légionnaires

Dimanche 29 septembre, un grand nombre de personnes se sont retrouvées devant la stèle Camerone, route du Grau d'Agde, à l'occasion de la célébration de la Saint-Michel. Un hommage rendu aux parachutistes et légionnaires auquel ont assisté les représentants du monde patriotique ainsi que le Sous-Préfet de Béziers Nicolas De Maistre, le Maire et le Premier Adjoint de la Ville d'Agde, le Commissaire François Ducrettet, les porte-drapeaux, mais aussi les familles et les sympathisants.

Organisée par l'UNC, Union Nationale des Combattants, section Agde, et son Président Pierre Connan, la cérémonie a débuté par les traditionnels dépôts de gerbes. Jean-Pierre Roague, ancien "para", a ensuite ouvert les discours, après que le Président de l'UNC ait remercié la Ville d'Agde et son Maire pour son soutien logistique. M. Roague a rappelé la perte récente d'hommes en mission au Mali ou encore en Somalie, insistant sur la *"détermination des troupes françaises prêtes à ouvrir le passage aux forces conventionnelles"*.

Le Maire d'Agde a ensuite pris la parole, mettant l'accent sur la *"ferveur patriotique des parachutistes et des légionnaires qui véhiculent au travers de leurs missions les valeurs de la République sur les théâtres politiques extérieurs"*.

Clôturant les prises de paroles, le Sous-Préfet a quant à lui souhaité *"rendre hommage à ceux qui ont pour ambition de servir la France dans des conditions difficiles. Il est important qu'ils aient la reconnaissance de la Nation pour leur attachement profond et viscéral à notre République"*.

C'est sur un appel au rassemblement autour des valeurs qui font de la France une Nation forte que s'est clôturée cette cérémonie du souvenir.

Restauration
A la découverte de la SHCB

C'est à une soirée peu protocolaire qu'ont été conviés, le **1er octobre** dernier, le Maire d'Agde et les membres du Conseil Municipal. Le lieu était en effet inhabituel : la Cuisine Centrale de la ville. C'est de cette manière que le nouveau prestataire de la restauration collective d'Agde a souhaité faire connaissance et se faire connaître. Tout d'abord par la visite des installations, qui sont habituellement fermées au public et dans lesquelles les responsables de la Ville ont pu pénétrer. Ensuite, en proposant un moment de détente autour d'un buffet installé à l'extérieur de l'établissement. La société SHCB revendique sa "localité" dans la mesure où elle travaille principalement avec des producteurs locaux, en général situés dans un rayon de 80 km, et parce qu'elle respecte la saisonnalité des produits et utilise au minimum 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. D'où son crédo : "la restauration collective d'ici". C'est donc autour de petits plats confectionnés à base de produits locaux que le buffet a été réalisé. Le Maire et l'Adjointe en charge de l'Education se sont montrés ravis du choix éthique de la compagnie qui a remporté le marché, non seulement pour les écoles, mais aussi pour les foyers de la commune.

Les “Papy Solex” ont du cœur !

Avec le Centre Hélio Marin Oltra, ils ont remis un chèque à la SNSM et à la Croix-Rouge

Voilà déjà onze années que ces passionnés que l'on surnomme les “Papys Solex” se réunissent autour de leurs drôles de bolides à l'occasion de la Solex'Cap, un événement organisé depuis un peu plus d'une décennie par l'UPTN (Union des Professionnels du Tourisme Naturiste) au mois de juin. Entre convivialité et bonne humeur, leurs balades dans l'agglomération agathoise ont aussi un objectif solidaire à l'instar des “Pères Noël en Solex”. C'est d'ailleurs cette générosité qui les a réunis le **9 octobre** dernier autour de leur président Jean Vila, du Maire d'Agde et de Jean-Michel Oltra, au Centre Hélio Marin du Cap d'Agde pour la remise d'un chèque à la Croix-Rouge et à la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), dont les représentants étaient présents, tout comme un grand nombre d'aficionados de ces 2 roues, d'élus de la Ville et de commerçants. Ces deux associations caritatives, comme l'a souligné le Maire d'Agde, *“font un travail remarquable tout au long de l'année, à l'image de la SNSM, qui sera bientôt dotée d'une nouvelle vedette, ou de la Croix-Rouge Française, qui se bat sur tous les fronts”*. Chacune a reçu un chèque de 500 euros de la part de la Solex'Cap ainsi qu'un chèque de 1 300 euros remis par Jean-Michel Oltra afin de les soutenir dans leurs actions. Une belle preuve de solidarité mais également de reconnaissance du travail accompli au service de tous.

La générosité des “Belles du Cap”

Le **11 octobre**, l'infatigable Jean-Yves Mirande, organisateur des “Belles du Cap”, a réuni autour de l'équipe nombre de participants et de personnalités afin de mettre un terme à l'événement par la remise d'un chèque de 1 500 euros à l'EHPAD Dr Laurent Antoine afin d'aider les personnes âgées de cet établissement atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette remise de chèque a été aussi l'occasion de rendre un hommage appuyé aux propriétaires des “Jardins d'Adrien” de Servian qui ont ajouté un chèque de 500 euros à la somme récoltée à l'occasion des baptêmes en voitures mythiques organisés lors de l'événement. Jean-Yves Mirande a d'ailleurs déjà lancé un appel aux propriétaires de voitures pour l'année prochaine, tout en dévoilant le thème principal de cette 4ème édition, qui sera axée sur le cinéma et sur les véhicules devenus célèbres grâce aux films. Comme l'a précisé le Maire d'Agde, *“la Ville sera toujours à vos côtés, comme elle le fait pour tous les rendez-vous majeurs, en termes d'animation, de la station. Ainsi 30 000 euros d'aides sont versés pour les “Belles du Cap”, une animation qui s'ajoute avec bonheur au calendrier, aux côtés du Salon Nautique d'Automne, de Vinocap ou encore de la Grande Braderie. Notre objectif est en effet d'accompagner ceux qui ont des idées et qui participent à l'attractivité de notre station. C'est grâce à des gens comme vous, qui organisez des événements de qualité, que toute une région avance. La qualité est la bataille qu'il nous faut gagner. Il nous faut donc tirer vers le haut toutes les animations et activités mises en place. Je remercie tous les bénévoles et les organisateurs des Belles du Cap pour cette belle action solidaire”*.

2ème édition du Forum de la Formation Professionnelle

Pour s'informer et se former

La deuxième édition du Forum de la Formation Professionnelle, organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, a pris place le **16 octobre** au Moulin des Evêques. Ce salon tend à répondre à l'une des problématiques de l'emploi dans notre région, à savoir se former afin soit d'acquérir un emploi, soit d'ajouter de nouvelles compétences à son métier, pour ceux qui ont déjà un emploi. Le public ciblé était donc composé principalement de travailleurs saisonniers, qui peuvent se former durant la période hivernale, soit pour se professionnaliser, soit pour changer de branche professionnelle. Les salariés locaux pouvaient également se renseigner sur les formations disponibles dans le cadre de leurs contrats de travail, une information nouvellement disponible au sein de ce forum. Enfin, une partie du salon était là pour informer les moins de 26 ans sur le thème des contrats d'apprentissage. Le public a donc pu déambuler au travers des 22 stands tenus par les organismes de formation présents, que ce soit dans les secteurs de l'agriculture, de l'aide à la personne, du paramédical, du tourisme, de la restauration, des métiers de la mer ou des transports, pour ne citer qu'eux. Par ailleurs, ce salon proposait également des informations sur les financements de ces formations. Bref, un forum des plus utiles pour notre région afin de travailler sur le long terme dans le secteur de l'emploi et de permettre à ses habitants de pérenniser ou de trouver un travail, car nombre d'offres d'emploi ne sont pas satisfaites faute de personnel justement qualifié. C'est ce qu'a souligné le Maire d'Agde et Président de la CAHM, lors de son passage sur le Forum, en compagnie du Premier Adjoint de la Ville et de la Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion Professionnelle.

L'institut Raymond Fages

court pour l'association ELA

A l'instar des écoles élémentaires de la ville, l'Institut Raymond Fages s'est lui aussi engagé en faveur de l'association ELA. Le jeudi 17 octobre, les 40 enfants âgés de 6 à 15 ans présents à l'Institut ont d'abord participé à la dictée d'ELA, en présence de l'Adjoint aux Sports, avant d'effectuer un cross, organisé en partenariat avec la Direction des Sports, dans le cadre de l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie". Pour ces enfants, le but était, en plus de récolter des dons pour l'association, de participer, comme tous les autres enfants, à ces actions caritatives. Ce fut également l'occasion de les sensibiliser à la leucodystrophie. L'opération a été un succès, les enfants ayant récolté de nombreux dons en vendant des billets à leur domicile et en effectuant le cross dans le parc de l'Institut. Motivés afin de participer à une activité physique et à un acte de citoyenneté, les pensionnaires de l'Institut Raymond Fages ont redoublé d'effort, avec le sourire, pour soutenir l'association ELA.

Le Lion's Club lance une action choc
en soutien aux personnes handicapées

Il est des associations qui œuvrent pour le bien de leur ville et de leurs concitoyens et le Lion's Club du Cap d'Agde en fait assurément partie ! Vendredi **18 octobre** dernier, le Maire d'Agde a reçu des mains de Catherine Couderc, Présidente de l'association, l'un des exemplaires des plaques que les Agathois verront prochainement installées sur les places handicapées. Porteuses d'un message fort : "si tu prends ma place, prends aussi mon handicap", celles-ci visent à interpeller les "valides" et surtout à inciter les "mauvais conducteurs" à aller se garer ailleurs que sur ces emplacements réservés.

Au-delà de cette initiative, c'est toute la commune qui se mobilise sur la question, comme l'a rappelé le Maire. "*Lors de la création de notre station en 1970, il n'existait pas de normes en la matière. Petit à petit, nous nous mettons à jour au niveau de cette réglementation, qui deviendra une obligation dans tous les lieux publics à compter du 1er juin 2015 en France*". Après les tiralos, l'aménagement d'accès sur les voiries communales et dans les lieux publics (toujours en cours), la signalisation et l'implantation de places handicapées aux quatre coins de la commune, "*je pense que ces plaques vont nous aider à sensibiliser encore davantage nos concitoyens et à faire que notre station touristique soit la station de tous les touristes*" a conclu le Premier Magistrat de la ville.

Une belle action qui vient conforter le travail des agents municipaux en charge de la carte "Mappy Handicap", actuellement en cours de réalisation et visible sur le site de la Ville d'Agde.

état civil

NAISSANCES

SEKLOULI Ariss • ROSIQUE Angélina • MEZIANE RIVERA Ismaël • SEEUWS Marius • HADZOVIC Gordon • AGHMARI BOUTBOUL Eyel • NOEL Emy • RATAJCZAK Lilou • BOSCH Nolaan • DURAND Fabien • BELAMKADEM BEAUVOIS Lyla • LAGRAIN Paco • DEREL Clara • BENAMAR Selma • LATOUCHENT Effie • MASCOU William • ROSSIGNOL Emma • VERNIER Lya • SAINT MARTIN May-Lan • OUARYAR Ouassim • SELLOUMAT Laïnah • CHANDO Tyméo • SCHMODERER Olivier • CATTAN Kalvyn • IZA Chahinez • CARDONA Darren • POLONSKA Mathéo • MAZELLA DI BOSCO Tchiano • MESSAOUIDI Nadjib • SOL Morgan • ANKOUR Amir-Ismaël • FERNANDEZ Kim • CARMONA Tiphaine • VIGNAN BARC Kellyah • ADELL Nino • SMAIN Ryad • DELORT Mathis • ANGEL Clémence • CUVELIER Maëlys • HAMMOUCHI Yassmine • ORIA Alessio • GOUDOU Mathieu • COUZINIE Léo • MICHEL Yanis • CAUSSIDERY Kimberley • YACHO Lina • CAILLAUD ROUANET Magdalena • LECLERCQ NOEL Zoé • LOMBART Abel • CARSALADE VOVARD Sasha

MARIAGES

BAYLE Aymeric et MARRA Aurélie • THIERRY Julien et CANIPA Cristina-Elena • AULION Marie et MONTANI Michelle • CHURCH David et BAIA ALMEIDA Helen • PERON Eddy et BENOIT Leslie • BONNET Yves et GIMENEZ Marie-Carmen • EL SAHMOUDI Toufik et DENUL Sarah

DÉCÈS

REYNAUD Serge, 84 ans • GARCIA Anaïs, 20 ans • PEOC'H René-Marie, 77 ans • REDONDO Jean, 96 ans • DELEUZE Gilles, 51 ans • CERANTOLA Natale, 88 ans • BARDOU Roger, 86 ans • VAN DE POL Wilhelmus, 70 ans • HERVE Odile épouse JEGAT, 73 ans • KRAMER Jacky, 46 ans • FRITSCHY Simone veuve ARMAGNACQ, 95 ans • JULLIARD Marie veuve MORALES, 80 ans • FREY Roger, 83 ans • ESPOSITO Georges, 87 ans • CALABRO René, 57 ans • DORTEL Marguerite épouse POSSAMAI, 81 ans • SEVERAC Marie épouse HERAIL, 90 ans • ALLEMAND Vincent, 93 ans • FRANCOIS Jean-Marie, 73 ans • CHEVALIER Michel, 61 ans • BORD Paula veuve COATRIEUX, 93 ans • ROBAEYS Micheline veuve COUVEZ, 82 ans • BEZIAT Roger, 71 ans • IMBERT Paul, 81 ans • ROUILLARD Jacques, 85 ans • BALLINI Bernard, 78 ans • HONORE Jean, 81 ans • PELTIER Rémy, 66 ans • SEVILLA Joseph, 85 ans

André Boul
Rue de l'Amour
Collection privée
Richard Salort